SAUVEGARDE ESSOR 10

Compte Administratif 2022

Foyer des Jeunes

Domaine de l'Essor
CS 60400
10433 ROSIERES Cedex

☎ : 03-25-45-16-35
🗎 : 03-25-45-16-45

✉ : secretariat.foyer@se10.fr

Directeur d'établissement : Eric VILLANNÉ
Directeur Administratif et Financier : Mathieu LEMARCHAND

Table des matières

Présentation de l'Association 3

A. *Qui sommes-nous ?* 3

B. *Les valeurs et missions* 3

C. *Établissements et services gérés par l'organisme gestionnaire* 4

D. *Les conventions collectives* 5

E. *Le site internet* 5

F. *Coordonnées de l'Association* 5

Présentation de l'établissement 6

A. *Fiche signalétique de l'établissement* 6

B. *Le Compte Administratif* 6

C. *Personnes habilitées à représenter l'établissement* 6

Le rapport d'activité 7

I. LES DONNEES STATISTIQUES 7

1. *Activité en nombre de journées* 7

3. *Répartition ♀/♂ - moyenne d'âge* 12

4. *Nombre de sorties – nombre d'entrées – ancienneté moyenne dans l'établissement* 13

5. *Origines géographiques des orientations* 13

1. *La vie institutionnelle* 14

2. *Les activités éducatives et pédagogiques* 29

1. *Les ressources humaines* 47

2. *Les ressources matérielles* 53

II. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE 54

1. *Rappel du Plan d'Amélioration de la Qualité (PAQ) :* 54

2. *Actions prévues sur l'année par le PAQ* 55

III. CONCLUSIONS DU RAPPORT D'ACTIVITE 56

1. *Points forts* 56

2. *Points d'amélioration* 56

3. *Prospectives* 56

Présentation de l'Association

A. Qui sommes-nous ?

L'AASEAA-SE10, Association privée (loi de 1901) sans but lucratif.

Créée en 1943, pour répondre à un besoin, énoncé par l'Etat, de centres d'accueil gérés par des associations privées pour mineurs vagabonds (circulaire du 29 septembre 1942), Monsieur VASSART, Procureur de la République à Troyes, crée le service Social de Sauvegarde dont il assume la présidence.
Aujourd'hui, l'AASEAA-SE10, ce sont plus de 300 collaborateurs et encadrants dans 11 établissements spécialisés, chacun ayant sa propre direction et sa propre organisation.
C'est donc une Association multi-établissements dotée d'une Direction Générale commune incluant une Direction Administrative et Financière et une Direction des Ressources Humaines.
Le Siège Social de l'association est situé au Domaine de l'Essor à Rosières (Aube).

L'AASEAA-SE10 en quelques chiffres :

- 80 ans d'expérience
- 11 établissements, 14 sites et lieux d'activités
- 20 000 enfants pris en charge en 10 ans
- 280 collaborateurs
- Un budget annuel de 15 M€
- Une présence sur tout le département de l'Aube

B. Les valeurs et missions

➢ *ENGAGEMENT ASSOCIATIF*

Selon ses statuts actuels datant de 2015, l'AASEAA-SE10, affiliée à la CNAPE, a pour but « la prise en charge de populations rencontrant des difficultés comportementales et d'adaptation sociale ».
L'association a une durée de vie illimitée.
La finalité de son action est l'accès à l'autonomie des personnes qui sont confiées à ses structures.
L'AASEAA-SE10 agit dans le cadre des textes législatifs et réglementaires applicables à ses structures dont la loi 2002-02 rénovant l'action sociale et médico-sociale, la loi du 05 mars 2007 réformant la protection de l'enfance et la loi du 14 mars 2016 complétant celle du 05 mars 2007. L'association s'engage dans le respect de la charte des droits et liberté des personnes accueillies (arrêté du 09 octobre 2003) et des 12 engagements départementaux de tous les établissements et services de la protection de l'enfance à garantir une prise en charge de qualité.
Son action est individualisée, adaptée à chaque personne selon ses besoins et ses difficultés dans tous les domaines, éducatif, psychologique, scolaire, de formation professionnelle, d'insertion et d'hébergement.
Afin d'améliorer la qualité globale de ses prestations, l'association s'est engagée en 2020 dans la démarche continue de la qualité.

Dans le cadre de la réécriture de son projet associatif, l'association redéfinit ses valeurs, missions et les objectifs stratégiques dans lesquels devront s'inscrire les établissement et services. Ces missions, valeurs et objectifs ont été validés par le conseil d'administration du 16 décembre 2020 :

- *LES VALEURS :*

  - ✓ L'humanisme :
    - Le respect, la dignité et l'intégrité des personnes
    - La bienveillance et bientraitance (l'écoute et l'empathie)
    - L'inclusion sociale (lutte contre l'exclusion)
  - ✓ L'engagement :
    - Citoyen et militant
    - Innovant et créatif
  - ✓ La solidarité :
    - Justice
    - Partage

- *LES MISSIONS :*

  - ✓ Représenter l'Association (interne et externe)
  - ✓ Gérer l'administration, vérifier le bon fonctionnement des établissements et services, et s'assurer du suivi du plan d'amélioration de la qualité
  - ✓ Soutenir les bénéficiaires (les jeunes, les familles, les personnes en insertion, etc.)
  - ✓ Soutenir et accompagner le développement, l'évolution des établissements et services

- *LES OBJECTIFS STRATEGIQUES :*

  - ✓ Mettre le jeune au **centre du dispositif** (loi 2002-2, mars 2007 et mars 2016)
  - ✓ Répondre aux **besoins universels et fondamentaux** de l'enfant, du bénéficiaire
  - ✓ De passer de la promotion à **l'obligation de bientraitance**
  - ✓ Rendre efficiente la **participation des personnes** accompagnées et développer la citoyenneté
  - ✓ **Promouvoir l'Association et les Établissements** sur leur environnement et leurs partenaires
  - ✓ Promouvoir **la santé**
  - ✓ Promouvoir la **démarche qualité**, la prospective et l'innovation
  - ✓ Inscrire les établissements et services dans une démarche globale de **développement durable** (économique, social et environnemental)

C. Établissements et services gérés par l'organisme gestionnaire

- Service d'Insertion par l'Activité Économique
  Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- Centre Éducatif et d'Insertion Professionnelle
  Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- Foyer des Jeunes
  Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- Appartement Thérapeutique « Le Pavillon »
  Allée des vendangeurs - 10420 LES-NOES-PRES-TROYES

- Unité Spécifique pour Mères Adolescentes
  44 ter rue Pasteur - 10420 LES-NOES-PRES-TROYES
- Centre Éducatif Fermé
  Larivour - 10270 LUSIGNY-SUR-BARSE
- Service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel « Le Passage »
  24 boulevard du 14 Juillet - 10000 TROYES
- Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert
  Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- Service d'Intervention Éducative Renforcée et de Guidance Parentale dans le placement de l'enfant
  Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- Service d'Investigation Éducative de la Sauvegarde de l'Enfance de l'Aube
  Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- La Prévention Spécialisée
  Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- Maison d'Enfants à Caractère Social « La Chênaie »
  16 rue aux Chênes – 10130 ERVY-LE-CHATEL

D. Les conventions collectives

Convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966 et la Convention collective nationale des ateliers et chantiers d'insertion du 31 mars 2011.

E. Le site internet

http://se10.fr/

F. Coordonnées de l'Association

Association Auboise pour la Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes
Domaine de l'Essor
CS 60400
10433 ROSIERES Cedex
Tél. : 03 25 45 16 48
Fax : 03 25 45 16 51
Mail : contact@se10.fr

Présentation de l'établissement

A. Fiche signalétique de l'établissement

Établissement :	Foyer des Jeunes
Directeur :	Eric VILLANNÉ
Agrément :	CD10 / PJJ
Capacité agréée :	26 places + 1 place d'urgence
Type de fonctionnement :	Internat / Externat / Séquentiel
Tranche d'âge :	de 15 à 21 ans

B. Le Compte Administratif

Il est établi selon le cadre normalisé du Décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

C. Personnes habilitées à représenter l'établissement

Le Président : Gérard COLLARD, élu le 26 juin 2015, par délégation du bureau à représenter l'Association AASEAA-SE10.

Le Directeur Général : Sylvain BROCHETON, par délégation du Président du 21 février 2018.

Le rapport d'activité

I. LES DONNEES STATISTIQUES

1. Activité en nombre de journées

	N-2	N-1	N	Dont urgence	Retour en famille	Hospitalisations (nuit)
Capacité autorisée	26	26	26	1		
Nombre de journées d'ouverture	365	365	365			
Nombre de journées théoriques	9 490	9 490	9 490			
Nombre de journées retenues	9 073	8 905	8883			
Nombre de journées réalisées	8 774	9 102	8836	167	104	72
Ecart réalisées/retenues	96,70%	102,21%	99,47%			

2. Évolution mensuelle de l'effectif sur l'année

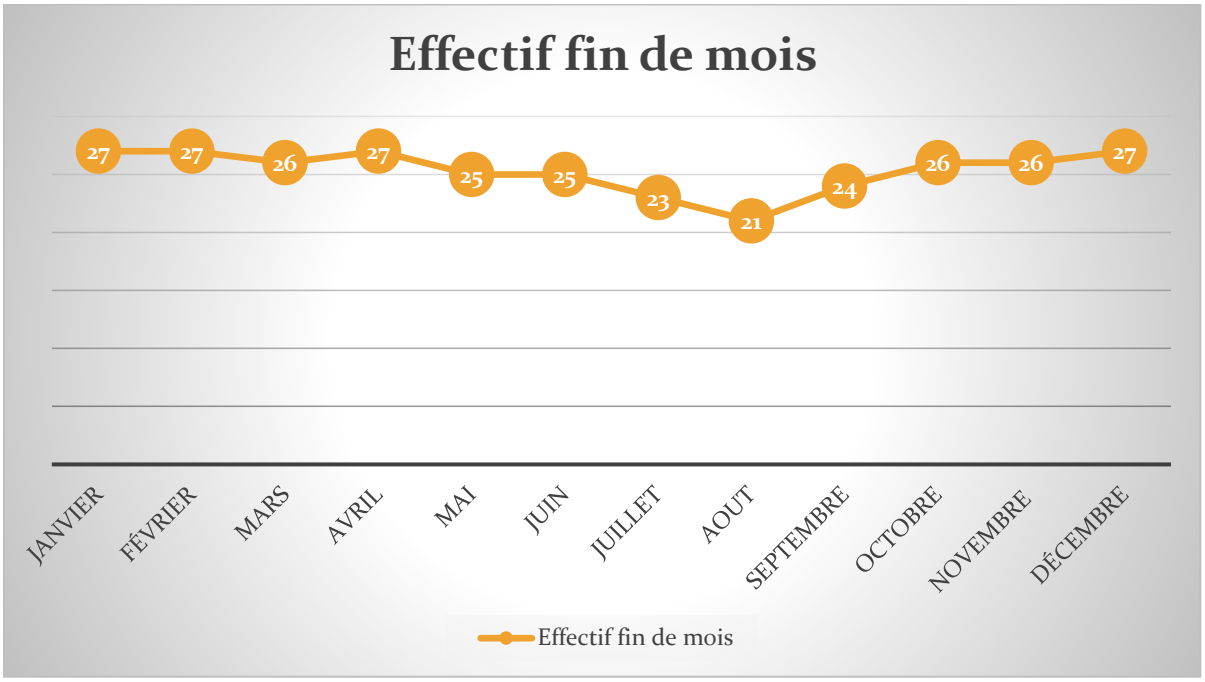

<u>Evolution de l'activité sur 5 ans</u>

Une première série de graphique présente les résultats sur cinq années au regard d'indicateurs quantitatifs :

- L'activité ;
- Le taux d'occupation ;
- Le taux de présence ;
- Scolarité et insertion professionnelle.

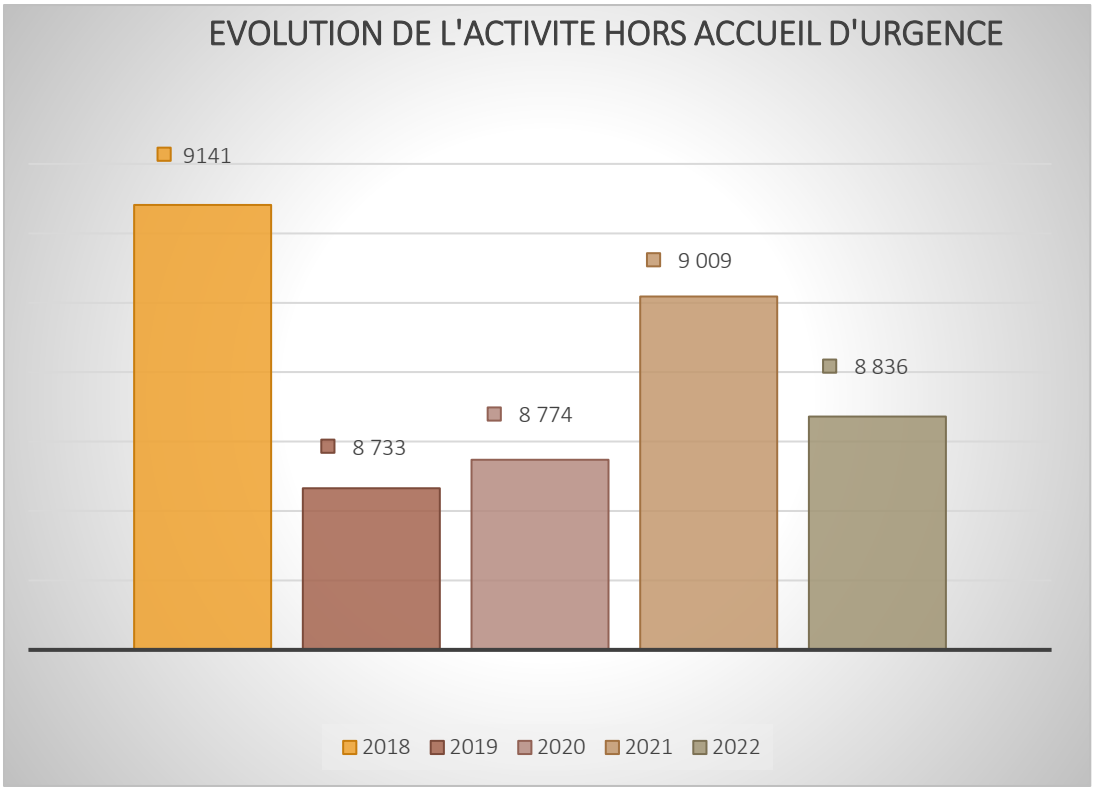

L'activité hors accueil d'urgence

L'activité hors accueil d'urgence subit une légère baisse de – 1,92% nous amenant à effectuer un total de 8836 journées.

Il est important de compléter ce chiffre par l'activité réalisée dans le cadre de l'accueil d'urgence, 167 journées, cette activité spécifique subit elle une hausse importante de 79.6%.

Comme l'indique le graphique « effectif de fin de mois » présenté ci-dessus, la baisse d'activité constatée sur l'ensemble de l'année a impacté uniquement les mois de juillet, août et septembre.

Si durant les autres neuf mois, nous avons réalisé et même dépassé l'activité prévue, nous avons durant l'été dû demander à ne pas accueillir de nouveaux résidents au départ des sortants.

Par courrier du 24 mai 2022, nous avons alerté notre prescripteur principal le Conseil Départemental de l'Aube de notre incapacité d'acter de nouvelles admissions au regard du nombre d'enfants ou jeunes adultes présents l'été et souffrants de troubles du comportement graves.

A cette époque, un tiers de notre effectif bénéficiait d'une reconnaissance MDPH et huit d'entre eux étaient sous traitement médicamenteux lourd (courrier en annexe).

Nous avions de fortes craintes au vu des problématiques présentées, que nos types de camp en camping familial ne génèrent de fortes angoisses liées au changement du cadre de vie.

Pour anticiper les risques de passage à l'acte au regard des troubles psychiques et physiques présentés par un adolescent confié, il ne pouvait être envisageable de le faire participer à nos séjours en camping. Avec l'accord du CD 10, il a été orienté pour un mois vers un séjour adapté. Il a donc été sorti de notre effectif durant cette période.

Malgré le fait d'avoir avec l'accord des orientateurs pu réduire légèrement l'effectif accompagné en camp et augmenter l'encadrement, nous avons été appelés à gérer des évènements graves amenant à hospitalisation et dépôts de plainte.

L'ensemble des éléments énoncés ici explique cette baisse d'activité sur un trimestre. Notre déficit de journées réalisées au regard du prévisionnel s'élève à 47 jours.

De même, nous devons signaler que si entre 2021 et 2022 le nombre de jours de retour en famille reste stable, il n'en n'est pas de même pour les jours d'hospitalisation qui se voient multiplier par 6,5.

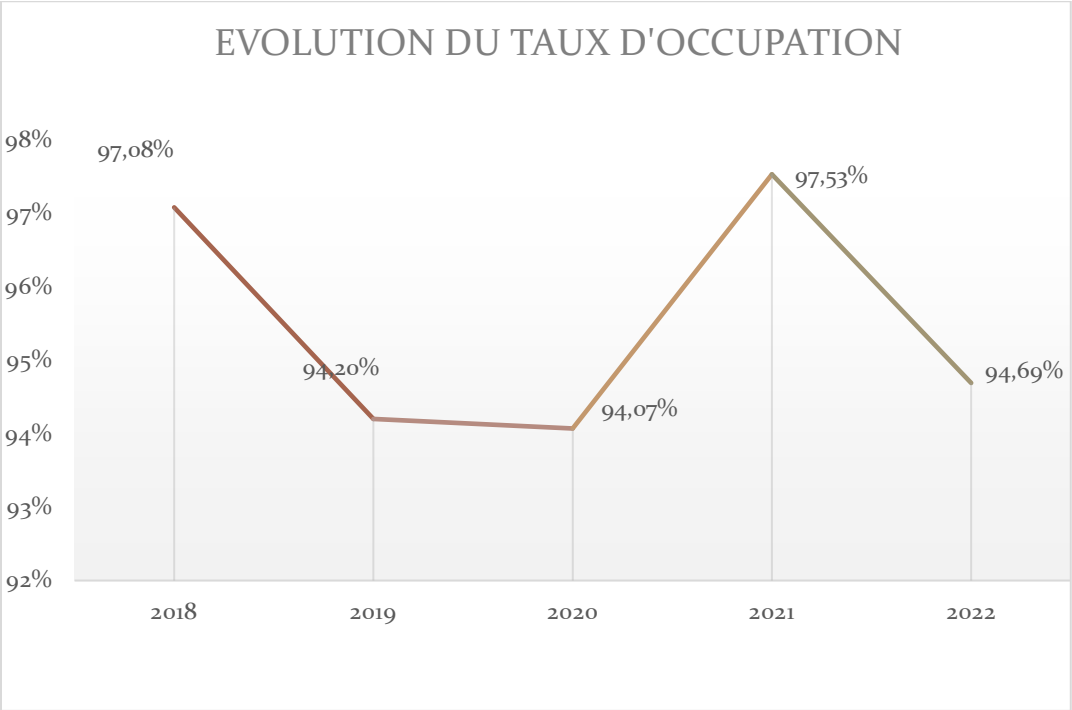

<u>Le taux d'occupation</u> : 94.69%

Le taux d'occupation est défini comme le rapport du nombre de journées entre le premier jour de prise en charge et le dernier divisé par la capacité installée de l'établissement (pour le Foyer des Jeunes : 365 jours X 26 places).

En corrélation avec l'argumentaire exposé ci-dessus concernant l'activité réalisée hors accueil d'urgence, nous constatons cette année une réduction de 2,84% du taux d'occupation par rapport à l'année 2021.

Malgré cette diminution, le taux défini dans la convention de fonctionnement AASEAA/Département de 93,6% est dépassé et reste supérieur au taux d'occupation constaté au niveau national pour une MECS.

L'activité réalisée dans le cadre de l'accueil d'urgence n'est pas prise en considération dans ce graphique, mais vient encore augmenter ce taux, démontrant s'il le fallait l'intérêt porté par nos prescripteurs et ordonnateurs aux prestations proposées par notre établissement.

Il repose par contre une nouvelle fois le problème du taux d'encadrants qui n'est pas en adéquation avec l'activité absorbée.

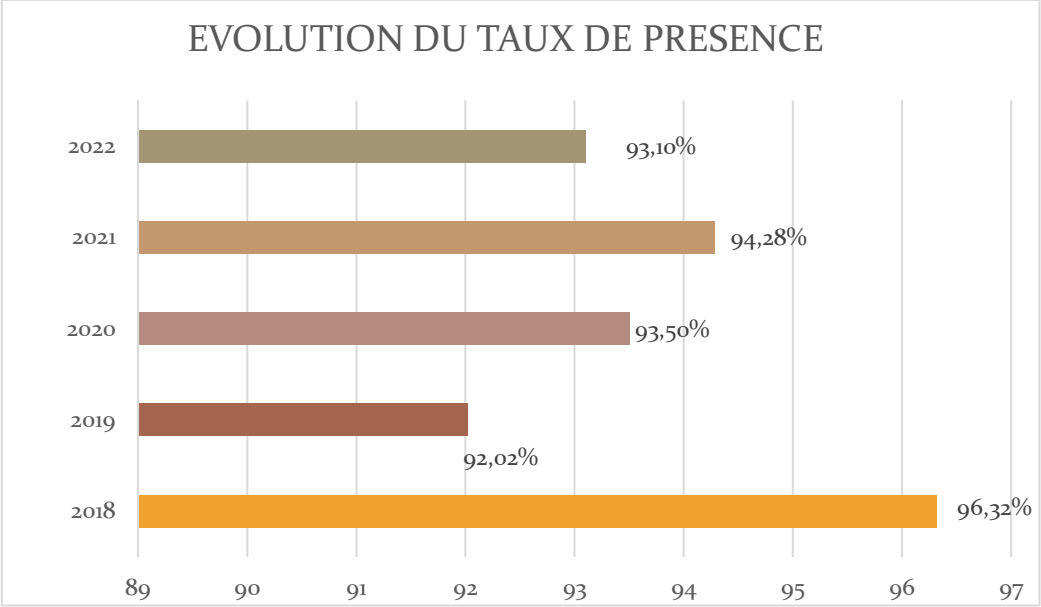

<u>Le taux de présence 2022 :</u> 93.1%

Le taux de présence est défini, comme le rapport, entre le nombre de journées réelles d'accueil déduction faite des absences de plus de 72 heures et la capacité théorique de la MECS (365 jours x 26 places).

Le taux de présence diminue cette année légèrement en corrélation avec le taux d'occupation présenté au préalable

Comme l'an dernier, il nous faut souligner qu'en 2022 par rapport aux années précédentes, le nombre de jours de retour en famille est pour notre établissement relativement importants. La possibilité de mettre en œuvre des séjours en famille de plus de 72 heures dans le respect des droits d'hébergement alloués a doublé en trois ans.

104 jours en 2022, cela pourrait paraitre dérisoire par rapport aux nombres de jours dans l'année de week-ends et vacances scolaires où les enfants pourraient rejoindre leur famille mais partant de très bas…

Mais au regard de l'évolution constatée depuis 2 ans, nous pouvons espérer que les orientations à venir nous permettrons de mettre en œuvre une prestation pour laquelle nous avons développé de nouvelles compétences :

- Un accompagnement sécurisé au retour en famille après placement ou après celui-ci.

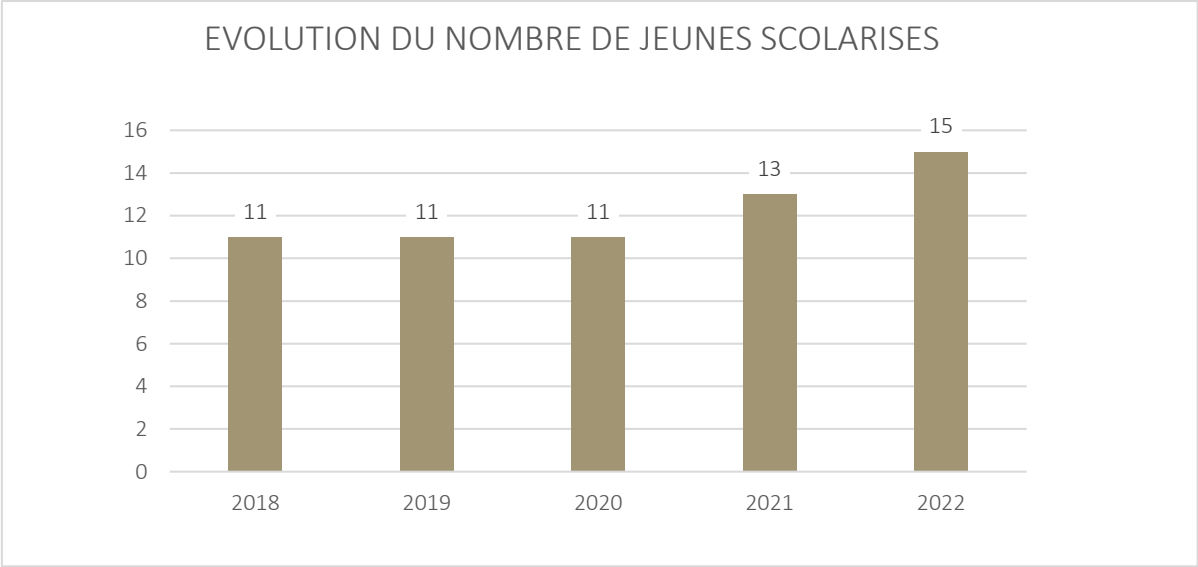

Le nombre de jeunes scolarisés malgré une légère augmentation reste depuis 2017 relativement bas. Sur les 47 jeunes accompagnés dans le courant de l'année, seuls 15 ont pu bénéficier d'une scolarisation en milieu ordinaire.

Cette impossibilité pour les adolescents de suivre ou reprendre une scolarité est à mettre en lien direct avec le profil du public orienté.

Comme vu précédemment, plus âgé et souffrant de troubles du comportement, ils sont admis, déscolarisés depuis un laps de temps parfois important et pas en capacité de « raccrocher » un cursus traditionnel.

Contrairement à ce que nous mettions en œuvre jusqu'en 2016, le maintien en scolarité ou les projets de re scolarisation ne peuvent plus être priorisés dans le cursus d'insertion et ce en lien avec les résultats présentés ci-dessous.

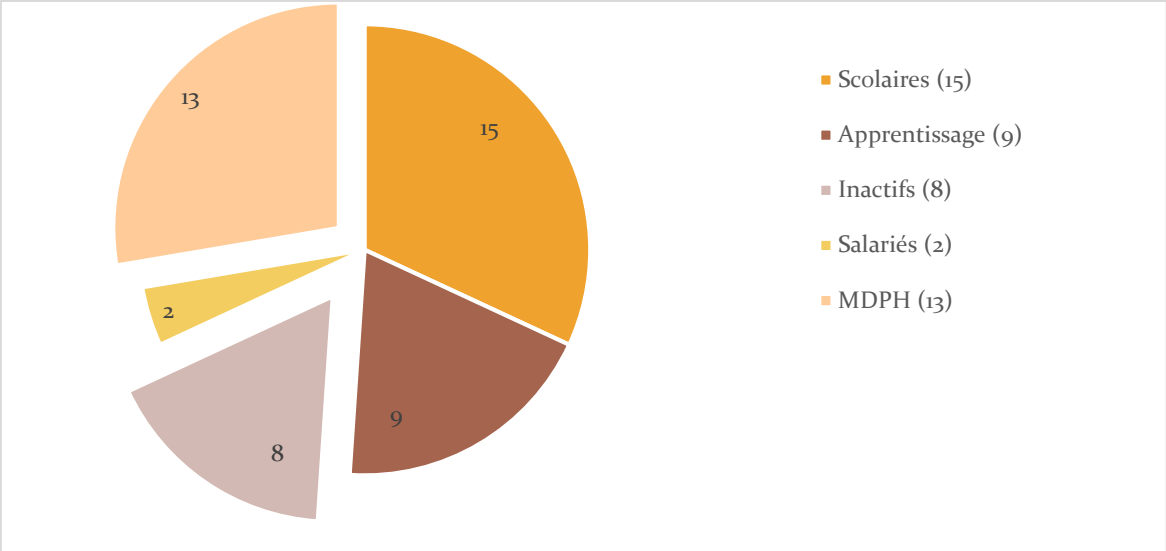

Le graphique ci-dessus permet de visualiser l'hétérogénéité des situations individuelles face au parcours d'insertion devant garantir l'accès à l'emploi, la formation et la scolarité.

Ainsi le public orienté vers notre établissement nous amène à accompagner des scolaires de la 3ème au baccalauréat, des salariés en CDD, CDI ou contrat par alternance mais également des jeunes très éloignés de l'insertion scolaire et professionnelle, pour qui nous sollicitons des partenaires du champ de l'insertion (dispositif de droit commun, chantier d'insertion).

Il nous reste malgré tout un fort pourcentage d'adolescents dont les troubles de la personnalité et du comportement perturbent fortement le processus de scolarisation. Pour ces jeunes, de fortes problématiques parasitent la relation à l'autre et l'insertion scolaire et professionnelle n'est pas une priorité.

Ainsi en 2022, 13 adolescents et jeunes adultes bénéficiaient d'une reconnaissance MDPH ne permettant pas de les voir intégrer un dispositif d'insertion traditionnelle. Deux d'entre eux ont pu bénéficier d'un accompagnement en ITEP, 5 ont de façon très ponctuelle pu bénéficier d'une scolarité adaptée ou des périodes de stage, pour les 6 bénéficiaires restant, nous n'avons pas été en capacité d'activer le dispositif pouvant répondre à leurs besoins.

Ils ont été pris en charge en journée, des activités adaptées ont été proposées en intra en attente d'une orientation adaptée.

En 2022, nous pouvons par contre nous féliciter d'un nombre de signature de contrats par alternance en forte hausse.

Le nombre d'apprentis a doublé en deux ans, si les mesures gouvernementales expliquent partiellement cette « embellie ». Le réseau d'employeurs que nous avons constitué au fil des ans s'avère précieux pour proposer à chaque jeune un corps de métier en adéquation avec son projet professionnel.

3. Répartition ♀/♂ - moyenne d'âge

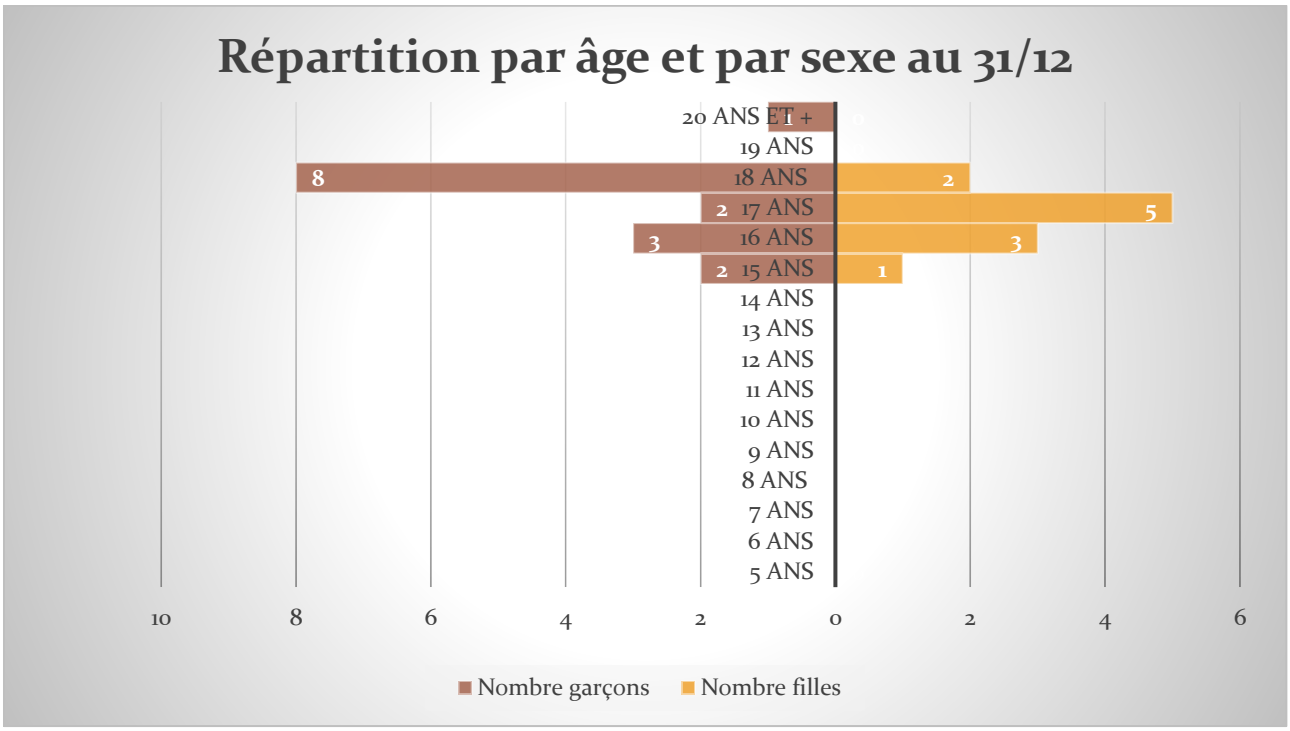

La répartition des accueils par genre évolue peu au foyer de par une contrainte architecturale qui doit évoluer cette année. Si nous pouvons enfin réaliser les travaux garantissant un accueil permettant une mixité paritaire. La demande d'accueil pour des filles est toujours aussi importante et si nous pouvons

parfois augmenter leur nombre en les installant en logements extérieurs, nous ne pouvons contenter l'ensemble des demandes.

Au 31 décembre 2022, onze jeunes avaient plus de 18 ans sur les 27 accueillis.

Nous n'avons dans la MECS jamais été appelés à accompagner un tel pourcentage de jeunes adultes. Pour certains, leur fragilité explique un besoin de stabilité dans l'accompagnement avant d'envisager un retour en famille ou une orientation vers une structure en milieu ordinaire. Pour un nombre de plus en plus important, la continuité de l'accompagnement après majorité a comme objectif principal de les protéger d'eux-mêmes et protéger leur entourage dans l'attente qu'une structure adaptée du médico-social puisse les recevoir.

4. Nombre de sorties – nombre d'entrées – ancienneté moyenne dans l'établissement

	Nombre de sorties dans l'année	Ancienneté moyenne à la sortie (en mois)	Nombre d'entrées dans l'année
Filles	6	22	8
Garçons	14	17	13
TOTAL :	20	18,50	21
Pourcentage de rotation par rapport à l'effectif agréé	76,92%		
EFFECTIF établissement	26		

5. Origines géographiques des orientations

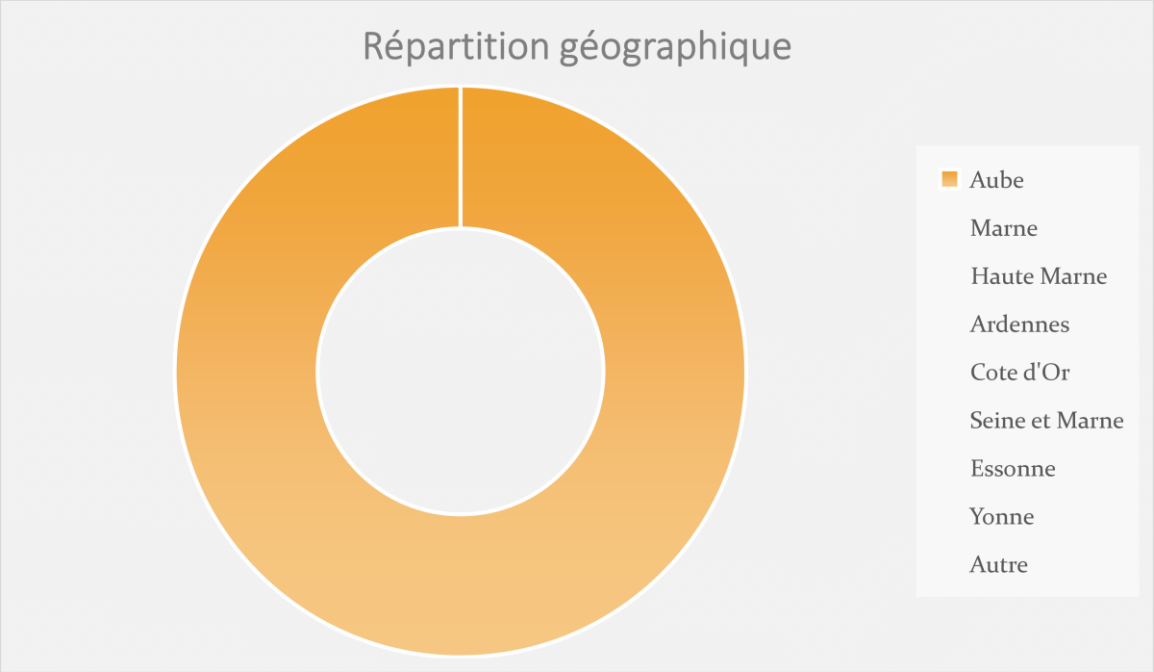

En 2022, la totalité des accueils a été effectuée au bénéfice de jeunes Aubois qu'ils aient été orientés par le département ou la DTPJJ.

L'ACTIVITE, L'ACCOMPAGNEMENT, LA PRISE EN CHARGE

Un petit mot du Directeur :

Au regard du nombre d'écrits réalisés par l'équipe pluriprofessionnelle, il n'y aurait aucun intérêt à alourdir ce rapport d'un propos liminaire qui m'amènerait à plagier des exposés et photos témoignant du dynamisme des collègues œuvrant dans notre MECS au bénéfice des adolescents et jeunes adultes accueillis.

Tous ont souhaité présenter un écrit mettant en valeur les activités, pratiques professionnelles, évolutions mises en œuvre pour permettre à l'établissement de progresser pour répondre au mieux aux besoins du public confié.

A la lecture de ce rapport, vous pourrez constater que les actions de soins sous des formes différentes se développent en parallèle d'activités plus traditionnelles en MECS, que la participation des jeunes, l'appel à leurs compétences et créativité permet de voir naitre des actions innovantes où leur expression est mise en valeur.

Je me contenterais donc ici de remercier cette équipe de professionnels, éducative, paramédicale, sans oublier l'administrative qui sous l'impulsion de leur Cheffe de Service fait preuve de créativité et d'engagement pour avec ces adultes en devenir, permettre au Foyer des Jeunes d'être un lieu de vie soucieux du bien-être de tous.

1. La vie institutionnelle

Réflexions annuelles de la Cheffe de Service

Les jeunes

Qui sont-ils ?

Ils sont !

Et ce qui est important est qu'ils soient, qu'ils existent et qu'ils revendiquent leurs droits à être et à devenir.

Ils ne sont pas ce que l'on croit. Ils sont des jeunes mineurs ou tout juste adultes. Ils sont de chair et de sang, d'amour, de colère et de sentiments. Souffrants et « rebelles », ils sont placés et déjà étiquetés !

On les traite de cas sociaux, de caractériels, de délinquants, d'handicapés ayant divers troubles psychologiques voire psychiatriques.

La société catalogue les siens et les émargent parce qu'ils sont le désordre.

Au Foyer des Jeunes, peu importe l'essentiel, c'est **qu'ils soient** et que nous les prenions en compte avec bienveillance, avec toutes leurs particularités !

En 2022, nous avons eu un renouvellement important de l'effectif. Nous avons fait face à des situations de handicap de plus en plus complexes, associant souvent d'importants troubles du comportement et constaté une aggravation des pathologies psychiques des jeunes. Ces différentes difficultés et l'intensité des troubles du comportement perturbent la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Ces notions sont complexes, et recouvrent des pathologies dont la nature, les causes et les manifestations sont extrêmement variées. Ces jeunes sont-ils malades, déficients, victimes, mauvais objets, délinquants, ils peuvent répondre à l'un des critères ou à plusieurs… leur point commun c'est la souffrance et le rejet.

La complexité de l'articulation de l'accompagnement éducatif et de l'accompagnement thérapeutique reste encore cette année un enjeu majeur. Nous continuons de constater qu'une proportion importante de jeunes était porteur de souffrances psychiques majeures, voire psychiatriques et développaient des symptômes inquiétants avec des capacités limitées par rapport aux jeunes de leur âge : instabilité, angoisses, passage à l'acte violent, toute puissance par rapport aux adultes, refus ou impossibilité d'intégrer un cadre de vie de référence.

Sur les 27 jeunes accueillis durant une période donnée, nous avons eu 13 jeunes filles et garçons relevant d'un suivi psychologique voire psychiatrique avec des traitements lourds. Sur ces 13 enfants ou jeunes adultes, certains n'avaient aucune notification de décision de la MDPH, soit parce que la démarche n'avait jamais abouti, soit parce qu'elle n'avait jamais été instruite avant que ces jeunes arrivent dans notre établissement.

Ces difficultés cumulatives se manifestant parfois en décalage avec la survenue de leurs causes, qui peuvent être liées à :

- Carences éducatives ;
- Troubles de l'attachement précoces liés à des carences affectives ;
- Troubles post-traumatiques non diagnostiqués et non pris en charge ;
- Conséquences des négligences précoces, de pathologies parentales ;
- Relations familiales compliquées ou perturbées ;
- Evénements graves de la vie, traumatiques ;
- Difficultés vécues au sein de l'école, consécutives de carences éducatives constituées par un défaut d'encadrement familial et/ou scolaire, ou à un handicap… ;
- Episodes de maltraitance subie (dont la maltraitance sexuelle) ;
- Un handicap, et/ou une situation évolutive de celui-ci, ou un comportement de problème lié au handicap ;
- Une aggravation d'une pathologie ou aux effets secondaires de celle-ci ;
- Conduites à risques et leurs conséquences (prise de toxiques, conduites à risques, comportements délinquants, sexualité à risques…

A ces difficultés, se surajoute un contexte socio-économique défavorable.

Nos pratiques au quotidien se sont adaptées à ce changement de public accueilli, afin de mieux comprendre les difficultés psychologiques des jeunes. Pour ces jeunes particulièrement en souffrance, il est essentiel de construire la priorisation des interventions et leur coordination afin de lutter contre les risques de morcellement de notre accompagnement, de défaut de compréhension et d'adhésion que cela peut occasionner de la part du jeune et/ou de ses parents.

L'objectif est d'éviter et d'anticiper les ruptures dans le parcours institutionnel mettant obligatoirement en danger le parcours de vie de ces jeunes.

Les besoins de ces jeunes entraînent de multiples interventions assurées par plusieurs secteurs. Cette multiplicité présente le risque de produire une prise en charge morcelée qui augmente le risque de rupture, l'incompréhension ou la confusion pour les familles, voire un déficit de leur implication et de leur adhésion.

Pour cela, l'équipe a su **mobiliser les ressources** disponibles sur le territoire Aubois. Elle a continué à développer des liens avec les services thérapeutiques (service de la Station, le Temps du Devenir, l'ITEP, le CMPP…), mais ces derniers connaissent des moyens limités. L'articulation avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance pour traiter de ces situations au cas par cas a été nécessaire pour ne pas mettre en péril l'ensemble des accueils au Foyer des Jeunes.

L'ouverture en continu du Foyer des Jeunes, nous a permis de diversifier et de renforcer l'accompagnement éducatif dont les objectifs particuliers sont :

- Construire un nouveau rythme de vie pour les jeunes et permettre à une majorité d'entre eux de se décaler des temps marqués par le cadre scolaire vécu comme une pression car souvent en échec ;
- Développer des projets d'accompagnement plus diversifiés, en valorisant les jeunes sur des découvertes et leurs compétences ;
- Intensifier l'utilisation des atouts de notre environnement : un espace extérieur « pleine nature » ou séances de piscine ;
- Favoriser l'implication des jeunes dans la vie de l'établissement.

<u>Pour cela l'équipe s'est donnée les moyens de</u> :

- Privilégier le caractère convivial et de loisirs des temps de week-ends et de vacances ;
- Déterminer de nouvelles organisations sur les temps familiaux, (mise en place de période de séquentiel chez les parents avec un suivi, visites médiatisées) ;
- Réaliser de nouvelles activités : création de salle de remise en forme, création de la salle de bien-être, création de la salle sensorielle, réaménagement de la salle d'activité et d'art plastique… ;
- Donner accès à la culture aux jeunes à travers diverses sorties culturelles.

<u>Le recrutement</u>

Le Foyer des Jeunes n'a pas été épargné par la difficulté à réaliser des recrutements dans notre secteur. Cela est un problème structurel lié à un manque important d'attractivité. Si les niveaux de rémunération peuvent être une raison, nous remarquons de plus un manque de valorisation, de reconnaissance pour ces métiers qui sont perçus avec une forte responsabilité et des capacités d'interventions limitées. Le sentiment de pouvoir « bien faire » son travail se dégrade et limite les engagements dans la profession.

Nous constatons des répercutions sur tous les professionnels du Foyer des Jeunes, gérant au quotidien la vie en internat collectif. Il est nécessaire de prendre la mesure de ce phénomène, il en va de la réalisation de notre mission de protection de l'enfance.

Dans ce contexte insécurisant pour tous, nous avons malgré tout assuré une continuité éducative repérante et rassurante pour les jeunes. Toute l'équipe a fourni un réel effort d'adaptation pour s'ajuster aux pratiques, pour s'ajuster aux remplaçants.

Cette année encore, je veux remercier tous les salariés du Foyer des Jeunes qui ont apporté avec engagement, avec compétence, motivation et avec bienveillance leur part à la réalisation de notre mission d'accueil et de protection.

Les réunions du groupe d'expression avec les jeunes délégués élus par le groupe :

Le Foyer des Jeunes a développé des réunions de « groupe d'expression » elles sont déroulées 3 fois dans l'année. Y participent également les délégués des jeunes, le directeur et une éducatrice spécialisée. Ces réunions donnent lieu à un compte rendu qui est affiché et visible pour tous les jeunes. En 2023, ces comptes rendus seront également envoyés aux parents.

Ces espaces de paroles sont des lieux d'apprentissage de la vie en société et par certains aspects celle de la citoyenneté.

Les déroulés de ces réunions illustrent la dynamique collective sur le groupe.

Les ambitions des cadres du Foyer des jeunes sont :

Pour les jeunes accompagnés : Développer des prestations diversifiées et de proximité, des solutions souples et évolutives, les rendre acteurs de leur histoire et de leur parcours. Qui soient acteurs de leur vie et participent à tout ce qui peut les concerner dans le cadre de leur accueil et de leur accompagnement tout au long de leur placement au Foyer des Jeunes.

Pour l'équipe :

- Offrir les moyens de travailler, d'innover, de créer des projets et d'évoluer ;
- Permettre de renforcer les capacités d'évolution de l'équipe dans le travail au quotidien auprès des jeunes ;
- Rechercher les meilleures approches et techniques pour appréhender les besoins des jeunes et formuler les réponses les plus adaptées.

PERSPECTIVES 2023

- Création de « l'ATELIER » salle d'expression en tout genre, théâtre, musique… ;
- Création d'une bibliothèque ;
- Les travaux une réhabilitation laborieuse de l'étage et une nouvelle identité.

Le Directeur a convié l'architecte à émettre des propositions d'aménagement de l'étage afin que chaque jeune puisse avoir dans sa chambre une douche permettant de respecter son intimité.

L'année 2023, va être difficile à gérer. Nous devons déplacer les jeunes le temps des travaux. Nous envisageons de louer des Algeco mais sachons que les conditions de vie vont devenir difficiles. L'exigüité des mobil-homes, le manque de place et d'intimité vont confronter les jeunes et l'équipe à une gestion du quotidien extrêmement contraignante pour ne pas dire épuisante.

Cette période de transition où les conditions d'accueil donc de travail vont se voir dégradées va nous amener à redoubler de vigilance, d'attention, d'un esprit de bienveillance pour que chacun, adulte comme jeune le vive comme une parenthèse la moins contraignante possible.

Après ces trois mois de « camping » nous devrions retrouver des locaux où l'étage de « sommeil » garantira à tous des lieux respectueux de l'intimité de chacun.

Ecrit rédigé par :

Mme Valérie MILLET – Cheffe de Service

Les Logements Diversifiés

L'équipe éducative du Foyer des Jeunes, pour préparer la transition entre la structure d'accueil collective et la vie en autonomie des futurs jeunes adultes a mis en place l'accès aux logements diversifiés.

L'accueil en logement, se fait en lien avec le projet personnalisé du jeune avec l'accord des détenteurs de l'autorité parentale et du prescripteur.

Les différents types de logements proposés sont les suivants :

- Foyer de Jeunes Travailleurs « Pont de la Pielle » (Troyes) ;
- Foyer de Jeunes Travailleurs « Les Nozats » (Les Noes) ;
- Foyer de la Ville de Troyes (Troyes) ;
- Bailleurs sociaux (appartements, studio, Type 1, Type 3 (colocation) ;
- Bailleurs privés (studio, Type 1).

Deux éducateurs ont été désignés pour assurer le suivi des jeunes en appartement et spécialement détachés à la mise en œuvre de cette prise en charge.

<u>Les postulants au passage en logements extérieurs :</u>

Les mises en logements diversifiés sont destinées aux jeunes garçons et filles à partir de 16 ans, qui sont soit :

- ✓ Scolarisé(e)s ;
- ✓ Apprenti(e)s ;
- ✓ Salarié(e)s ;
- ✓ Demandeur d'emploi ;
- ✓ Stagiaires.

Les adolescents qui nous sont orientés pour bon nombre ne peuvent se projeter à leur majorité sur un retour au domicile familial à temps plein.

Cela concerne généralement des jeunes ayant un long parcours institutionnel pour qui la vie en collectivité est devenue pesante, frein à leurs besoins d'émancipation.

<u>La procédure :</u>

Chaque jeune pressenti pour un éventuel passage en logement extérieur doit, au préalable, remplir un document axé sur l'évaluation du degré d'autonomie. Ses éducateurs co-référents du collectif en font de même et mesurent les écarts existants. Ensuite, ils en réfèrent aux référents des logements extérieurs afin de fixer une rencontre avec le jeune. Cette demande est évaluée en réunion d'équipe.

Tous les points et les règles sont exposés et expliqués au jeune. Dans le même temps, il est proposé au jeune de lui faire visiter le logement qui lui sera proposé afin qu'il se projette au mieux.

Il existe deux possibilités :

Soit une mise en logement de manière séquentielle, afin de permettre au jeune de s'intégrer progressivement dans la vie extérieure en semi-autonomie et de se confronter « en douceur » à la solitude, soit une mise en logement directement à temps complet.

Prise en charge proposée :

- Accompagnement administratif et éducatif ;
- Accompagnement en lien avec l'insertion professionnelle et/ou la scolarité ;
- Accompagnement familial ;
- Accompagnement médical ;
- Accompagnement autour de la notion d'hygiène ;
- Accompagnement psychologique ;
- Accompagnement dans la gestion du budget ;
- Accompagnement sur l'entretien et la gestion d'un logement.

L'organisation :

- Organisation des visites ;
- Possibilité de retour sur le collectif, de participation aux activités ;
- Lien entre les référents du collectif et de ceux des appartements ;
- Intervention au domicile de la maitresse de maison, de la psychologue institutionnelle.

Il est important pour un jeune de commencer par un accueil sur le collectif. Ceci nous permet dans un premier temps d'évaluer son autonomie et la gestion de la solitude, de créer du lien indispensable à toute relation éducative. Cela permet également au jeune de connaitre l'équipe et le fonctionnement de la structure. Ils peuvent ensuite intégrer un logement de type 3 en séquentiel ou une chambre en Foyer de Jeunes Travailleurs. Ceci leur permet de s'habituer à la solitude et de tester leur autonomie dans les actes de vie de tous les jours et d'évaluer leur capacité. Une fois ces étapes franchies, ils peuvent intégrer un appartement à temps complet et seul.

Changement de public

Fin 2022, le turn-over dans les appartements fut moins important que les années précédentes.

En effet, le profil des jeunes a changé. L'orientation, d'un public souffrant de troubles du comportement est arrivé au Foyer des Jeunes.

Ce public nécessite une prise en charge plus importante, une attention plus grande. Des traitements médicamenteux « lourds » sont prescrits pour stabiliser leurs troubles, mais ils ont pour effet de diminuer leurs capacités d'adaptation à un « milieu ordinaire ». Pour la majorité, ils ont besoin de temps de repos plus longs et réguliers et de la présence permanente d'adultes.

C'est un public qui ne peut avoir accès aux mises à disposition d'un appartement au vu de leur faible niveau d'autonomie et des risques de mise en danger.

Ces jeunes ne peuvent vivre seuls et gérer un appartement sans une infrastructure d'encadrement importante et la présence d'adultes 24h/24h. Ils sont incapables de gérer les courses alimentaires, la préparation de repas et l'entretien du logement mis à leur disposition.

Cela ne veut pas dire qu'ils n'auront jamais accès à ce type d'autonomie, mais que pour ce faire nous devons pouvoir adapter notre fonctionnement. Nous réfléchissons depuis 2 ans à l'acquisition d'un bloc de 4 à 5 appartements que nous appellerons « Villa Tremplin », que ces jeunes pourront intégrer avec l'encadrement d'éducateurs en journée et d'un surveillant de nuit.

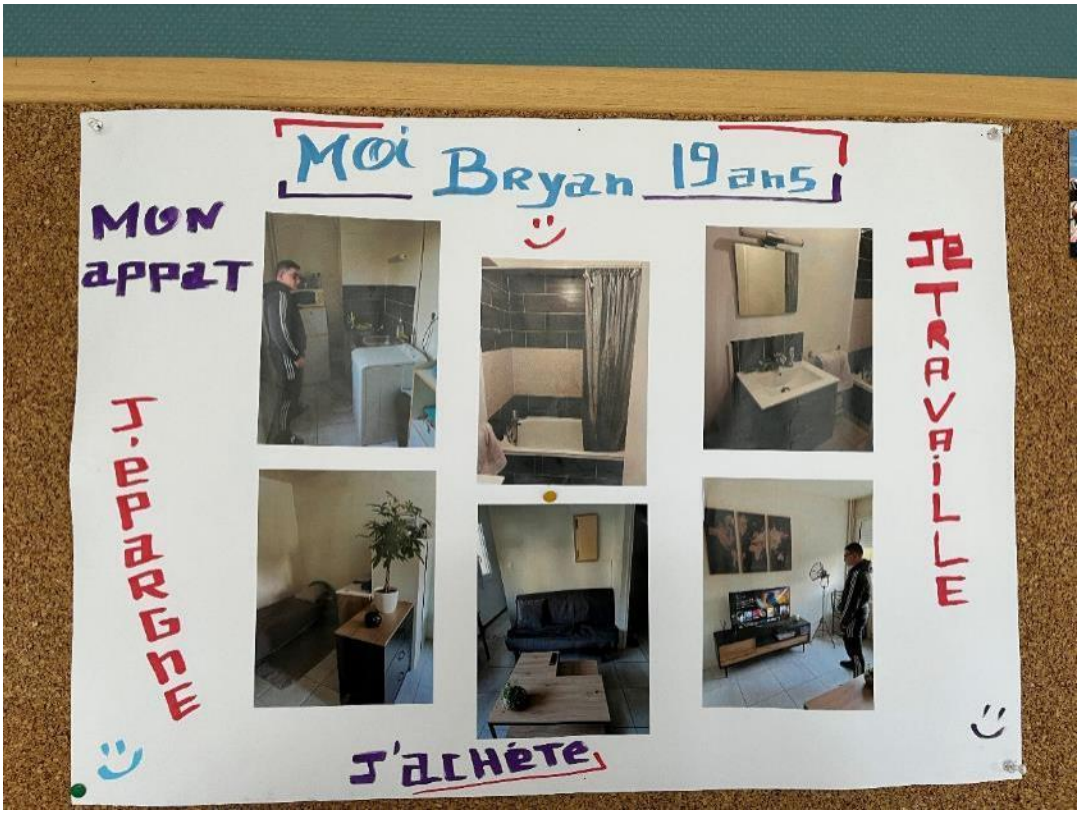

Ecrit rédigé par

Mr Malik RABAHI – Educateur spécialisé

Les camps

Au Foyer, les camps représentent une valeur pédagogique indiscutable et de façon durable dans le fonctionnement de l'établissement. Depuis sa création en 1967, ils sont régulièrement organisés sur les temps des vacances scolaires.

Chaque année, ils font l'objet d'un investissement particulier de l'équipe ; des projets sont montés et réalisés avec dynamisme. Pour les adolescents, les vacances sont souvent attendues, espérées. Nos camps sont en toute logique accueillis avec enthousiasme. Pour l'équipe qui en assure l'encadrement et qui est amenée à négocier ces séjours avec les partenaires et la Direction, ces camps sont le moyen de vivre un quotidien différent de celui de la structure. C'est vivre un temps où les contraintes sont différentes, où l'équipe peut être plus proche des adolescents à travers la détente et la découverte de l'inconnu dans le même temps qu'eux.

Les objectifs :

L'aspect éducatif : Il s'agit pour les jeunes de prendre des initiatives pour élaborer un projet de vacances de façon à ne pas se positionner en tant que consommateur d'activités mais de bien être partie prenante dans l'élaboration de leur projet.
Il est important de créer une dynamique de groupe. La prise en charge des jeunes en camp est un moment propice pour l'accompagnement individuel du jeune dans son autonomisation. Cela a pour but de gérer un repas, un service pour le groupe, gérer son argent de poche et le temps imparti.

La socialisation : Les objectifs sont basés sur les rapports des jeunes à l'extérieur. Dans le cadre des camps, les jeunes doivent aller à la rencontre des habitants et effectuer des démarches auprès des divers professionnels responsables des activités. Ils doivent se responsabiliser et prendre des initiatives. Le sens des valeurs est aussi mis en avant, à travers le respect des règles et de la politesse.

Le culturel : L'objectif est de permettre aux adolescents de découvrir d'autres régions, coutumes et façon de vivre (camping/gite). Les activités variées sont l'occasion de s'ouvrir sur l'extérieur et d'acquérir diverses expériences.

Ces camps sont surtout synonymes de vacances, de rupture avec l'espace-temps institutionnel. Ils répondent aussi aux besoins de loisirs des usagers, phénomène en extension dans une société où le temps libre a pris une place privilégiée.

Ainsi, appréciés par les jeunes, les camps sont perçus par l'équipe éducative comme un outil bienfaisant, les conditions sont réunies pour l'aventure, les voyages, les rencontres et les empreintes émotionnelles qu'ils suscitent dans la mémoire de chacun.

Pour l'équipe, c'est un temps de travail également différent : nous n'avons plus l'appui, ni le support institutionnel habituel. En effet, le temps de loisirs est souvent plus privilégié que l'activité scolaire ou de travail pour les enfants et adolescents. Les projets pédagogiques doivent déborder d'inventivité pour combler ces longs moments dégagés.
Ces camps sont placés sous le signe de la détente et ces séjours de vacances bien mérités, suite aux stages, scolarité et « petits boulots » effectués par les jeunes durant toute l'année.

Objectifs du séjour :

La vie en petit groupe va permettre de mieux connaître le jeune et de favoriser la communication. Un règlement sera mis en place avec les jeunes dans lequel apparaitront plusieurs points de la vie en collectivité.
Le respect de soi-même, le respect des autres (sommeil d'autrui, hygiène, politesse) et la répartition des tâches.

Par rapport aux activités, des propositions élaborées par l'équipe seront soumises aux jeunes. Au travers de ces activités et des conditions de vie différente, il s'agit de faire découvrir aux jeunes un mode de vie plus communautaire.

Pour l'équipe éducative, proposer cette découverte à un petit groupe d'adolescents leur paraissait constituer un enjeu attractif.

- Moment où l'on est éloigné du travail, de la ville, de la famille et de l'institution ;
- Moment où le corps est mis en valeur, il faudra nager, grimper, marcher ;
- Moment où l'objectif sera le plaisir : plaisir des sens, plaisir du mouvement, plaisir de la découverte d'une autre région ;
- L'objectif est que ces camps fournissent un cadre structuré et rassurant collectivement, en même temps que ce produit une confrontation à soi-même ;
- Mais également favoriser la responsabilisation et l'autonomie en demandant au maximum aux jeunes d'être acteurs de leurs vacances ;
- Sensibiliser les jeunes sur les aspects du respect de l'environnement par la pratique d'activités de pleine nature ;
- Permettre aux nouveaux arrivants de s'intégrer au groupe dans un cadre de loisirs et de détente (enfants/adultes) ;
- Favoriser l'entraide et le sens de la coopération (gestion du quotidien).

Il existe plusieurs types de camps :

- Les camps : « natures et sports » ;
- Les camps : « chantier bénévoles » ;
- Les camps : « à la rencontre de l'histoire », « les plages du débarquement, Auschwitz, visite de musée etc. » ;
- Les camps de détente.

Les activités :

L'équipe propose des activités en fonction des aptitudes physiques et intellectuelles des jeunes (camping, escalade, VTT, balade…), en journée, des veillées jeux après le diner.

Réorganisation des journées :

Depuis quelque temps, nous avons modifié les activités proposées, ainsi que certain temps de la journée. Nous emmènerons en camp des jeunes qui présentent des troubles du comportement sévères, avec des traitements assez lourds, qui les fatiguent rapidement. Pour ces raisons, l'équipe a réfléchi et propose des camps plus adaptés à ce public. Le choix de la région et de l'hébergement doit tenir compte du profil des jeunes, ainsi nous favorisons les endroits calmes et familiales.

Ex : Camping dans le jura, où la sécurité et le calme sont assurés. Les horaires sont également modifiés. Des levées et petit déjeuner échelonnés.

Après le déjeuner, un temps de repos d'une heure est proposé. Les veillées sont avancées au plus tôt à 20h30 afin de leur permettre de participer aux activités ou animations mises en place et ainsi aller se coucher dès qu'ils en ressentent le besoin. Les activités sont également adaptées.
Pour les plus dynamiques, des activités sportives et pour le groupe qui fatigue plus facilement une partie de l'équipe éducative leur propose des activités correspondant à leurs envies et compétences.

La prise en charge de ces nouveaux camps demande plus d'attention, plus de présence, que ce soit pour prévenir les éventuelles crises ou pour le rassurer. L'équipe est consciente de ces nouveaux paramètres qui demandent beaucoup plus de présence et d'investissement mais continue à s'inscrire dans le projet de camp avec la même régularité.

Il est certain que tous les jeunes apprécient les camps et participent volontairement en tant qu'acteur dans leur réalisation. Au retour de chaque camp, un bilan écrit est exposé lors d'une réunion institutionnelle. Sur les derniers camps, les jeunes se proposent également de faire leur bilan écrit.

Ecrit rédigé par :

Mr Malik RABAHI – Educateur spécialisé

Camp chantier bénévoles

Le but de ce camp avec un petit groupe de 7 jeunes est de responsabiliser et de développer l'esprit d'initiative de chacun à travers divers ateliers et travaux.

Nous logeons durant le séjour au camping du lac de Panthier à Vandenesse en Auxois en Côte d'Or dans 2 mobil-homes, un pour les filles et le second pour les garçons. Nous commençons à travailler à 8h00 jusqu'à 13h00, nous prenons le repas ensuite chez nos hôtes à la ferme du petit Champeau à Igornay et nous passons l'après-midi au camping pour profiter des activités tels que la piscine, le lac, des terrains de sport et le soir des animations proposées par le camping.

Durant les matinées de travail, nous faisons diverses tâches en plusieurs petits groupes. Nous récoltons des fruits et des légumes, nous plantions des graines pour de nouvelles cultures, nous nourrissons les animaux de la ferme, nous faisons le paillage des terres cultivables, nous avons construit également une structure en bois pour ranger tout le matériel agricole, etc….

Tous ces travaux étaient encadrés par la famille qui nous recevait durant la semaine. Les jeunes appréhendaient énormément le fait de partir effectuer des travaux agricoles, mais au final malgré quelques jeunes pouvant se décourager rapidement et qu'il fallait soutenir de façon plus importante, les tâches ont été effectuées dans la bonne humeur.

Nous n'avons pas fait d'activité, mais nous nous sommes octroyés une sortie à Dijon le 14 juillet et un restaurant le soir même.

Pour nos jeunes citadins, cela a été une expérience enrichissante, un travail d'adaptation à « un autre monde » qui leur a permis de se découvrir de nouvelles compétences.

Ecrit rédigé par :

Mr Virgile FOURNEL – Educateur spécialisé

La prise en considération du besoin de soins en interne

Des locaux rénovés et l'accueil d'une nouvelle infirmière

Sur l'année 2022, il est important de préciser que le poste infirmier est resté vacant de février à septembre, date de recrutement d'une nouvelle infirmière à temps partiel. Les missions avaient été alors réparties entre les éducateurs, et certains soins mutualisés avec l'infirmière en poste du CEIP et des infirmiers libéraux.

La prise de poste de l'infirmière a été l'occasion, grâce à ses compétences acquises dans d'autres champs d'intervention, de travailler des axes d'amélioration pour que ce poste réponde au mieux aux exigences organisationnelles et déontologiques liés à cette profession.

L'infirmerie a par ailleurs été réaménagée, redécorée et repeinte pour en faire un lieu d'accueil plus attrayant.

Axe amélioration de la sécurisation du circuit du médicament :

- Traçabilité de la distribution quotidienne au Foyer et lors des camps ;
- Vérification et traçabilité de la réception des rouleaux préparés par la pharmacie partenaire ;
- Gestion des périmés ;
- Mise en conformité du rangement des psychotropes.

Axe organisation du suivi médical des jeunes confiés :

- En fonction des besoins de santé individuels identifiés : Suivi médecin traitant, pédopsychiatre, psychiatre ;
- Organisation une fois par an au minimum : Bilan de santé en médecine préventive, suivi dentaire, suivi optique, suivi santé sexuelle.

Axe implication du jeune dans les auto soins :

- Recueil écrit du refus de prise des traitements, et des motifs évoqués par le jeune ;
- Apprentissage des soins simples : pansements simples, désinfection, prise de température ; description des symptômes en vue d'une consultation … ;
- Recherche de l'implication lors des prises de rendez-vous et des rendez-vous médicaux ;
- Recherche et stimulation de l'auto-analyse sur l'état de santé physique, psychique, sexuelle, sociale.

Axe santé physique :

- Mise en place d'actions individuelles et collectives avec les éducateurs pour favoriser le renfort musculaire pour les jeunes manifestant des douleurs articulaires récurrentes au dos/aux genoux…

Axe santé mentale :

- Recherche de la mise en mot des émotions lors des épisodes de passage à l'acte (consommations, scarifications, violences…), avec recherche d'actions compensatrices ;
- Entretiens informels avec recherche des ressources personnelles, travail sur la confiance en soi et l'estime de soi.

Axe santé sexuelle :

- Mise à disposition et distribution de documents d'informations adaptés au public ;
- Mise à disposition et distribution de moyens de protection et de contraception ;
- Mutualisation des consultations Planning Familial tous les 2 mois au CEIP ;
- Entretiens individuels informels sur les connaissances liées à la sexualité, et à la santé sexuelle.

Collaboration :

- Réunion d'échanges organisée par le Dr GOUDOTE, avec les infirmières des autres structures de la protection de l'enfance ;
- Médecins.

De par le peu de temps accordé à ce poste (9,30/semaine) et au regard des besoins de soins pour les 26 adolescents accueillis, un travail en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire est mis en œuvre pour garantir un suivi des parcours de soins.

Ecrit rédigé par :

Mme Séverine WEYGAND – Infirmière

Un poste trop longtemps vacant au vu des besoins, l'accueil d'une nouvelle psychologue

La psychologue de la MECS du Foyer des Jeunes a différentes missions qu'elle tente de mener à bien par le biais de différents outils.

L'aménagement des horaires ont été pensé afin de permettre aux jeunes de partager des moments du quotidien et du savoir-vivre avec la psychologue. En effet, les horaires de soirées concernent 2 jours de la semaine. De ce fait, la représentation du psychologue est désacralisée du point de vue du jeune, lui permettant de l'investir et de se confier également sur des temps informels. Cela permet également au psychologue d'observer les relations interpersonnelles entre les jeunes accueillis.

La première mission en tant que psychologue est d'apporter un soutien psychologique aux enfants accueillis, que ce soit au sein du foyer ou lors d'un suivi sur l'extérieur, leur permettant de trouver un espace sécure pour déposer leur vécu. Cet accompagnement nous permet de saisir le fonctionnement psycho-affectif de l'enfant pour comprendre sa problématique et répondre de manière adaptée aux manifestations dont il fait part. Pour cela, nous bénéficions de différents outils, comme des entretiens individuels avec le jeune, des entretiens avec les familles, mais aussi des éléments d'observation de l'équipe éducative.

Concernant les entretiens individuels, ils peuvent prendre plusieurs formes. Le but étant d'amener le jeune à faire confiance et à passer au-delà des à priori qui caractérisent les psychologues à leurs yeux. En effet, bien souvent les jeunes ont déjà rencontré plusieurs psychologues, et différents adultes avec lesquels une rupture du lien a été vécu. Il faut alors restaurer la confiance et la possibilité de créer un lien sécure. L'adaptation du psychologue est donc nécessaire afin de permettre au jeune de garder un certain contrôle dans la relation. Aussi, les entretiens peuvent être menés dans le bureau du psychologue mais aussi dans la chambre du jeune, en marchant dans le parc autour du site, ou dans la salle sensorielle qui est à disposition au sein de la MECS. Les alternatives aux entretiens en face à face dans le bureau permettent aux mécanismes de défense des jeunes d'être moins déployés et donne une possibilité de fuite tant physique que psychique.

Bien qu'au début de la relation thérapeutique, les jeunes préfèrent des temps informels hors du bureau, ils investissent rapidement les lieux confidentiels et sécurisants, tels que le bureau ou la salle sensorielle.

Au cours de l'année 2022, j'ai rencontré 33 jeunes accueillis sur la MECS, et 11 d'entre eux se sont inscrits dans un suivi régulier au sein de la structure.

Bien que les entretiens avec la psychologue de la structure ne soient pas à caractère obligatoire, chaque jeune est tout de même reçu obligatoirement une première fois. Ce premier entretien permet de découvrir le bureau, de faire connaissance avec la psychologue, sa façon d'être et de travailler. Il permet également au psychologue de reprendre le parcours de vie du jeune afin de bénéficier de premiers éléments de compréhension de son fonctionnement psycho-affectif.

L'accompagnement des jeunes peut également prendre la forme de groupe de débat, mené en binôme par un éducateur et la psychologue. En 2022, un groupe autour de la sexualité et du consentement a été mis en place. D'autres groupes sont à mettre en place pour l'année 2023.

Ensuite, une autre de mes missions est l'accompagnement des professionnels de l'équipe éducative leur permettant la compréhension des problématiques des jeunes accueillis et ainsi la mise en place d'accompagnement adapté au sein de la structure ou sur l'extérieur. J'interviens donc de manière informelle quand nous échangeons à propos des jeunes mais aussi lors des réunions en essayant d'exposer un autre point de vue de ce que vit le jeune. En fonction de leur besoin, je peux également être présente lorsqu'ils ont été exposés à l'hétéro agressivité de la part des jeunes. Je leur propose une écoute et une co-analyse de la situation leur permettant de faire un pas de côté et d'accéder à des premiers éléments de compréhension.

Les échanges et le travail en équipe se font également avec les familles. Notre projet d'établissement est construit de sorte que nous puissions travailler davantage avec elles pour les réintégrer dans leur posture parentale. Sur l'année 2022, j'ai effectué 3 rendez-vous familles, c'est un point qui doit être travaillé pour une évolution sur l'année 2023. Il est essentiel, le jeune, la famille, l'équipe de la MECS dans la prise en charge du jeune, et ainsi créer une collaboration.

Enfin, une de mes missions réside dans le fait de faciliter les échanges lors des prises en charge des jeunes, pour ce faire, il est important de développer un réseau avec les partenaires de la région. En effet, les prises en charge des jeunes accueillis sont plurielles et demandent donc aux différents acteurs un travail de collaboration. Quand cela est possible, j'accompagne les jeunes lors de leur rendez-vous, notamment quand ils rencontrent le psychiatre. Je peux alors donner les derniers éléments concernant le jeune, mes observations sur le collectif ou lors des suivis psychothérapeutiques.

Bien que des rencontres aient déjà été effectuées (psychiatre, CMP, JPP, ASE), davantage de rencontres doivent être prévues avec les équipes d'autres structures auprès desquelles s'investissent les jeunes, comme les CMP, ITEP ou le service de pédopsychiatrie. Cela permettra de faciliter l'échange lors des prises en charge et d'adapter la prise en charge au jeune.

Graphique 1 : Nombre de rendez-vous sur l'année 2022 par type d'entretien.

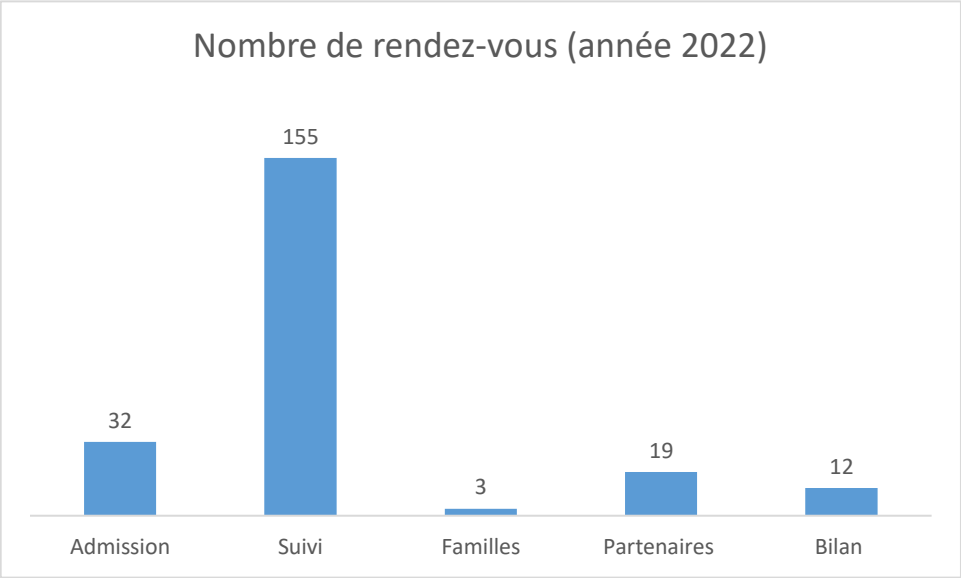

Ecrit rédigé par :

Mme Camille HUBERT - Psychologue

2. Les activités éducatives et pédagogiques

La salle sensorielle Snoezelen

Ce projet a été lancé et pensé en début de l'année 2022. Les premières séances ont pu avoir lieu dès la fin novembre 2022 et le projet dans sa globalité a été finalisé en février 2023.

Les salles sensorielles ou snoezelen sont utilisées principalement dans le handicap ou chez les personnes âgées, mais il nous a semblé opportun d'en créer une pour notre public pour adapter nos prestations aux problématiques développées par les adolescents(es). Les jeunes que nous accompagnons sont très souvent angoissés, stressés, ils ont subi de multiples traumatismes, ont une piètre image d'eux-mêmes et sont généralement dans l'incapacité de se « poser » de lâcher prise, d'élaborer sereinement une démarche d'introspection.

Un tiers d'entre eux présente des pathologies psychologiques ou psychiatriques avec traitement médicamenteux.

Le concept Snoezelen a été développé dans les années 1970 par deux jeunes Hollandais (Ad Verhuel et J. Hulsegge), c'est la contraction de Snuffelen (renifler, sentir) et de Doezelen (somnoler), que l'on pourrait traduire autour de la notion d'exploration sensorielle et de détente et plaisir.

Le Snoezelen est une activité vécue dans un espace spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce, un espace dont le but est de créer une ambiance agréable, relaxante.

On y fait appel aux cinq sens : l'ouïe, l'odorat, la vue, le goût et le toucher.

Le concept Snoezelen est une démarche d'accompagnement, un état d'esprit, un positionnement d'écoute et d'observation.

Nous avons souhaité que cette pratique s'articule autour de 2 axes :

- La stimulation ;
- L'apaisement.

Le but étant d'apaiser les tensions et d'apporter du mieux-être.

Cette pièce aménagée est un lieu dédié pour bénéficier d'un moment de répit afin de libérer ses émotions ou juste pour se poser, ressentir, pour vivre l'instant présent.

Il y a une atmosphère cocoonante, chaleureuse et sécurisante ressentie par tous.

Les objectifs pour le jeune sont :

- De rechercher une expérience sensorielle ;
- De rechercher de la satisfaction, du plaisir, du relâchement, du bien-être ;
- De diminuer ses angoisses et son agressivité ;
- De stimuler ses 5 sens.

Pour l'équipe éducative, les objectifs sont :

- La création d'un moment agréable et ainsi faire que la communication s'installe ;
- Offrir un espace plus individuel au jeune ;
- Offrir un espace d'écoute et d'attention ;
- Observer, proposer, animer l'environnement, se rendre disponible.

Cette salle a été très rapidement investie par tous et les jeunes sont en demande d'y aller régulièrement, souvent avant le coucher afin d'être apaisé.

Il est souvent difficile d'en sortir tellement l'ambiance y est agréable, il y fait chaud et c'est très cocoonant. Il y a des plaids, des peluches, des objets anti-stress afin de s'y sentir vraiment bien. Le temps semble suspendu quand on s'y trouve.

Ce lieu permet de libérer la parole et les jeunes ont tendance à plus se livrer, parler d'eux, de leurs doutes, de leurs envies, de leur histoire. Certains ne souhaitent pas encore y venir par peur de trop se dévoiler ou de s'endormir, mais nous les rassurons car il n'y a pas de règle à part d'être calme et posé.

Cette salle sensorielle est utilisée de plusieurs manières. Nous pouvons nous y rendre avec un petit groupe de 3 jeunes ou alors pour un entretien en individuel ou bien encore pour les entretiens tenus par la psychologue.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cet investissement qui permet d'adapter nos prestations en nous appuyant sur des compétences développées dans d'autres champs professionnels. Le public accompagné par nos collègues du médico-social est-il de par leurs besoins si différents du notre ? Au regard de l'évolution du public nous étant orienté nous pouvons affirmer l'inverse.

Cette « nouvelle corde à notre arc » n'aurait pas pu se concrétiser totalement sans l'intervention d'un généreux donateur qui a financé l'élément central de cette salle, le matelas à eau, nous nous devons au nom des jeunes accompagnés de remercier chaleureusement les membres du ROTARY CLUB.

L'année 2023 nous permettra de faire un bilan plus complet sur le nombre de fois où elle aura été utilisée et dans quel but et d'inaugurer officiellement cette salle en présence de convives invitées pour cet évènement.

Ecrit rédigé par :

Mme WUERTZ Emilie - Educatrice spécialisée
Mr HAMMADI David – Moniteur éducateur

Atelier bien-être - Salle de soins esthétiques

Depuis plus d'un an, nous utilisons une ancienne chambre transformée en salle de soins esthétiques et de bien-être. C'est un espace que les jeunes investissent beaucoup, tant pour y passer un moment agréable et de détente autour d'une infusion avec un fond musical que pour bénéficier de soins. Cet espace est beaucoup apprécié des jeunes filles, mais de plus en plus de garçons aime y venir.

Il est proposé plusieurs prestations tels que les soins des mains/ongles, du visage ou des cheveux. La salle est accessible en présence d'un adulte à tous les jeunes accueillis, ils sont libres d'y rester le temps qu'ils souhaitent tant qu'elle est ouverte.

L'objectif de cet atelier est de proposer des temps spécifiques aux jeunes que nous accompagnons et qui présentent des carences diverses, notamment au niveau de l'estime de soi. Cet espace permet également des échanges sociaux dans un cadre détendu et informel où tous les sujets peuvent être abordés.

Au vu des prochains travaux de réaménagement que le Foyer des Jeunes doit avoir pendant l'été 2023, la salle de soins esthétiques sera réaménagée et améliorée.

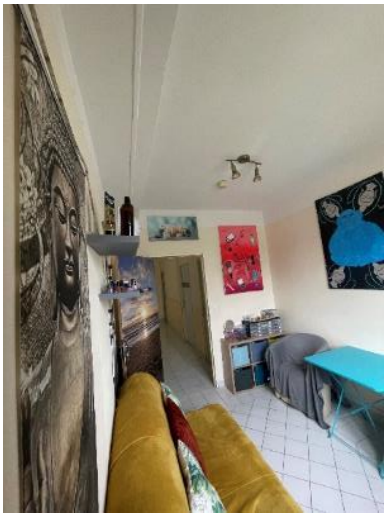

<u>Ecrit rédigé par</u>

Mme Johanna LOTZ – Monitrice éducatrice

Salle de Remise en forme

L'espace de **« remise en forme »** est devenu un outil indispensable du Foyer des Jeunes. Avec l'accord de la Direction, nous essayons d'améliorer de jour en jour le confort des participants.

L'Association **« Mûrs Vivants »** en collaboration avec les jeunes ont redynamisé les lieux avec une grande fresque pleine de couleurs qui donne envie de participer aux séances proposées.

Un autre projet de **customisation** est en cours et est proposé par un éducateur passionné d'art afin d'embellir la salle.

Pour ce projet, l'éducateur est accompagné de deux jeunes volontaires qui vont découvrir les techniques de dessin.

Il y a maintenant un an, la salle de remise en forme a complétement été rénovée, afin d'optimiser l'espace, proposer des supports plus récents et répondre aux normes de sécurité.

Du nouveau matériel a été investi en octobre 2022, afin d'améliorer la qualité de l'endroit et de renouveler les machines.

Devenu un outil de « relaxation », nous avons remarqué une nette affluence des jeunes depuis les différents changements.

Seul ou à plusieurs, nous proposons des séances d'une heure maximum séquencées : - réveil corporel **(obligatoire à chaque séance),** contenu de la séance **(selon le besoin du jeune)** et pour finir étirements et debrief de la séance avec une remédiation **(si besoin)**.

Ce format convient à tous les participants qui n'hésitent pas à proposer des variantes (temps calme à chaque fin de séance ou finish explosive).

Ce choix est important pour nous car nous avons constaté que laisser une marche de manœuvre aux jeunes les responsabilisent davantage.

La disposition de la salle de **« remise en forme »** optimise grandement le cadre de travail.

Les participants peuvent aller dans les différents espaces mis à disposition que propose cette salle : - cardio (tapis de course, rameur et vélo elliptique)

- Poids du corps, chaise romaine ;
- Machine guidée, banc.

OAKLAND
96

Un règlement intérieur a été mis en place et respecté de tous les participants.

Nous avons remarqué que depuis la création de ce document, la salle est plus calme et les jeunes respectent le lieu.

Pour chaque séance, les participants sont obligés d'être accompagnés d'un éducateur en poste qui est garant de la sécurité du jeune, la bonne posture, ainsi que l'état de l'espace de travail.

Pour chaque action et geste, un cahier **vert** regroupant chaque geste et posture de sécurité est à disposition dans la salle.

Ecrit rédigé par

Mr Yarouba CISSE – Moniteur éducateur
Mr Maxime PRUNET- BPJEPS
Mr Samuel PARE – BPJEPS

Les activités sportives, culturelles et autres

Favoriser, encourager, valoriser l'accès à la culture

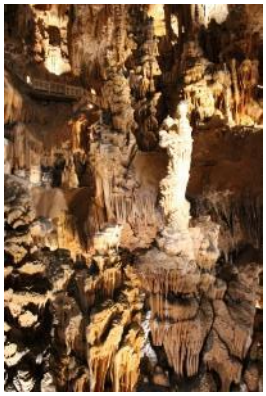

Durant l'année 2022, nous avons fait perdurer cette envie de donner accès à la culture aux jeunes que nous accompagnons, que ce soit durant les temps de week-end que durant les périodes de camp.

Il nous semble important de transmettre et de partager l'histoire de la France, sa culture, ses richesses avec les jeunes du Foyer en les accompagnant lors de sorties, ce qui nous permet de poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années au Foyer des Jeunes, c'est-à-dire le « Savoir et vivre ensemble ». De plus, l'accès à la culture de manière concrète est primordial et nécessaire, surtout pour les jeunes accueillis qui ont souvent des carences dans leur culture générale et qui n'ont jamais eu ou très peu accès à de la culture quelle qu'elle soit.

La finalité de ces sorties culturelles a été d'amener les jeunes accueillis à avoir une certaine curiosité personnelle et donc d'être amenés à acquérir une certaine connaissance à travers différents supports que nous avons proposés tout au long de l'année.

Les jeunes en général ont été intéressés et intéressants. Ils ont posé une multitude de questions lors de ces différentes visites.

De plus, ils ont fait un retour dans la Gazette du Foyer avec leur regard et leur point de vue.

<u>Le mémorial de Verdun :</u>

Comme chaque année depuis 3 ans, nous nous sommes rendus au Mémorial de Verdun qui est le symbole d'une mémoire partagée.

De plus, depuis 2016, pour le centenaire de la bataille, les lieux ont rouvert à travers une nouvelle scénographie qui présente un double point de vue, français et allemand, sur la bataille. Ce qui rend plus ludique le lieu afin de mieux comprendre.

<u>Lors de cette visite nous avons eu accès</u> :

- Au mémorial ;
- A l'ossuaire de Douaumont ;
- Au fort de Douaumont.

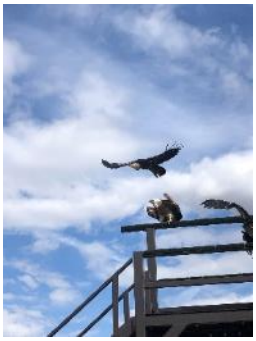

Nous avons également visité :

- Le château de Fontainebleau ;
- Le château de Chambord ;
- La cité médiévale de Provins avec ses 2 spectacles ;
- Le mémorial de l'abolition de l'esclavage à Nantes ;
- Les grottes des demoiselles à Saint Bauzille de Putois ;
- Aigues-mortes et son histoire à travers une visite en bateau ;
    - Les menhirs de Carnac à bord de son petit train ;
    - Le poète ferrailleur ;
    - Les machines de l'île à Nantes ;
    - La cathédrale de Reims.

En 2023, nous réitérerons ces sorties culturelles et nous essayerons d'être innovants avec de nouveaux horizons et lieux à visiter.

Nous retournerons à Verdun, où nous irons au Mémorial mais cette fois-ci nous visiterons en plus la Citadelle souterraine et le fort de Vaux.

Plusieurs sorties dans différents musées à Paris sont également prévues.

Le château du Clos Lucé où se trouvent différentes œuvres de Léonard de Vinci est également en projet.

Et bien entendu, lors de nos différents camps nous mettrons l'accent sur ce type de sorties afin de mêler loisirs et culture.

Ecrit rédigé par :

Mme WUERTZ Emilie – Educatrice spécialisée

Projet graff

Début d'année 2021, nous avons mis en place un projet graff avec une association de Troyes qui s'appelle « les Murs Vivants ». Ce projet avait pour but de donner un coup de jeune au Foyer tout en faisant participer les jeunes du collectif et des appartements.

Les séances ont commencé par des entrainements en extérieur pour apprendre aux participants à manier une bombe de peinture et les techniques qui vont avec, cela se fera sur deux séances.

Une fois que les jeunes se sont appropriés au minimum les techniques, nous les avons répartis en 2 groupes de 4 personnes afin que cela soit plus facile. Nous avons commencé par la salle de remise en forme où les jeunes ont réfléchi et décidé eux-mêmes du motif qui sera fait dans cette salle. Ce projet a pour but de donner de la couleur et du renouveau dans cet endroit et initier les jeunes à l'art du Graff et du dessin. Par la suite, les intervenants de l'Association « Murs Vivants » sont venus taguer la salle TV et les murs extérieurs, ce qui permet que le Foyer soit identifiable au premier regard en arrivant sur le site. **Nos murs se veulent le reflet de notre établissement, jeune, vivant, dynamique et haut en couleur, une palette de talents et compétences.**

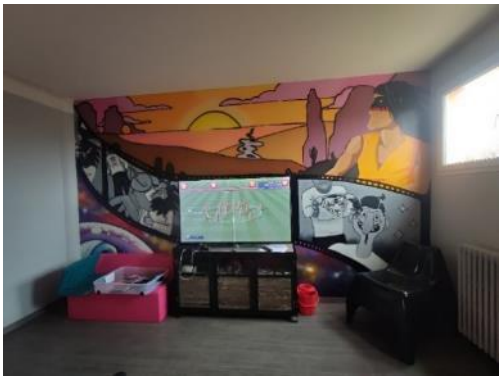

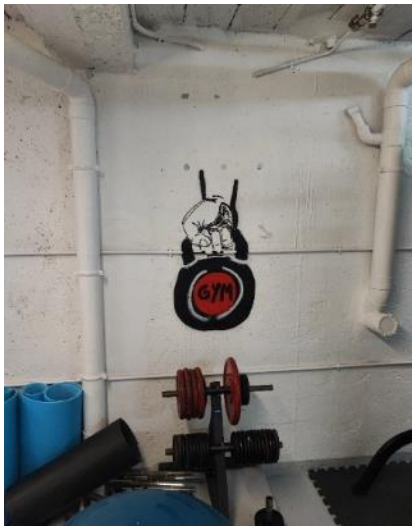

<u>Ecrit rédigé par</u> :

Mr MARCHAND Mickael – Moniteur éducateur

La Gazette du Foyer des Jeunes

LA GAZETTE

DU FOYER DES JEUNES

OCTOBRE-NOVEMBRE

RETOUR SUR CET ETE ENSOLEILLE

Cet été, de nouveaux camps, de nouveaux endroits, de nouvelles activités et de la bonne humeur !

BONNE LECTURE !!!

Nous avons constaté que les adolescents que nous recevons ne se servent que très peu de l'outil informatique afin de rédiger, rechercher… Ils ne connaissent pas ou peu les différents logiciels, alors que ceux-ci peuvent leur permettre de faire certaines tâches, créer un CV, chercher un emploi …

Nous pouvons également observer que les jeunes accueillis au sein du Foyer des Jeunes ne s'intéressent que très peu à l'actualité peu importe le support (TV, Journal, Internet…) pourtant il nous semble important qu'ils puissent élargir leur champ de vision sur notre pays et le monde qui les entoure. Des jeunes nous demandent régulièrement le journal auquel nous sommes abonnés afin d'y faire les jeux ou consulter leur horoscope. Il est plus rare que cela soit pour lire un article d'actualité qui pourtant pourrait permettre de développer leur culture générale.

Notre Gazette sans aucune autre prétention doit permettre une sensibilisation à la recherche d'informations entre autres sur leur actualité mais pas que. Elle offre un espace d'expression, de lecture, de jeux, de découvertes.

Objectif général : Développer/favoriser les connaissances bureautiques

Objectifs opérationnels :

- Faire des recherches internet ;
- Connaître et se servir de différents logiciels (Word, PowerPoint) ;
- Acquérir une autonomie lors d'écriture courante grâce à l'outil numérique.

Objectifs complémentaires :

- Développer la culture générale ;
- Permettre l'expression de tous ;
- Renouer avec la lecture et l'écriture ;
- S'ouvrir au monde extérieur au travers d'interview ;
- Transmettre des informations relatives à la vie du foyer (réunions des délégués, activités, sorties, camps…) ;
- Créer une rubrique jeux (sudoku, mots croisés…).

La Gazette :

La gazette du Foyer des Jeunes a pour ambition de développer/favoriser des connaissances bureautiques et culturelles, en gardant une trace des projets passés, présents, futurs…

Les connaissances bureautiques acquises pas à pas, (car celle-ci reviendra tous les « 3 à 6 mois »), permettront aux jeunes d'être plus autonome lors d'écriture de CV, de lettres de motivation, de recherches quelles qu'elles soient et de démarches administratives…

La gazette évoque leurs activités, leurs centres d'intérêt, permet également de garder des souvenirs, de se divertir, et/ou de parler de sujets plus sérieux comme la recherche d'emploi, la citoyenneté, la prévention/santé, le Conseil de Vie Sociale ainsi que les nouveautés au sein du Foyer des Jeunes, nous pourrons également apporter d'autres sujets d'information quand les jeunes seront plus autonomes dans leurs recherches.

LA GAZETTE

DU FOYER DES JEUNES

FDJ

FEVRIER-MARS 2022

CHAPEAUX DE ROUES ET RENOUVEAU

Une fin d'année sur les chapeaux de roues avec des camps et une soirée de Noël exceptionnelle ainsi qu'une nouvelle année pleine de renouveau et de partage.

BONNE LECTURE !!!

La gazette permet aux nouveaux jeunes arrivants de connaître les activités proposées dans notre établissement.

Notre « feuille de choux » est également un moyen pour communiquer sur la vie de l'établissement, des exemplaires sont distribués dans l'ensemble des établissements associatifs, communiqués au siège pour une mise à disposition des visiteurs et membres du conseil d'administration.

Nous avons comme décidé début 2023 de faire parvenir via les adresses mails aux représentants légaux un exemplaire de chaque tirage et également de faire paraitre la Gazette sur notre site internet.

Ecrit Rédigé par :

Mme Angélique Lamblin - BPJPS

Projet atelier cuisine

Initialement débuté en septembre 2020, l'atelier cuisine du Foyer des Jeunes a continué à vivre pendant toute l'année 2022. Le projet, offre aux jeunes un espace d'apprentissage et de perfectionnement quant à la réalisation d'un repas, allant du choix du menu à sa réalisation tout en passant par l'achat des produits dans un budget limité. Ce projet a pour but de préparer les jeunes à la vie autonome. Nous le proposons en priorité aux jeunes susceptibles de se rendre en appartement extérieurs dans un avenir proche.

Dans son déroulement, le projet cuisine permet à quatre jeunes de pratiquer la cuisine sur quatre séances. A chaque séance, un jeune est désigné « chef de cuisine ». Ce dernier aura pour rôle de choisir trois plats simples et peu onéreux, réalisables au quotidien (entrée, plat, dessert). Il devra ensuite réaliser les achats nécessaires en vue de la confection du repas. Il aura ensuite pour tâche d'accompagner les trois autres jeunes dans la réalisation des plats qu'il aura choisi. Enfin, les quatre jeunes et l'éducateur prendront le repas préparé par les jeunes. Tout au long de ce processus, l'éducateur se positionne comme conseiller du jeune « chef de cuisine », il vient en aide aux jeunes lors de la réalisation des plats.

Le projet atelier cuisine permet aux jeunes du Foyer d'apprendre ou se perfectionner en cuisine mais aussi d'apprendre à faire des menus, faire des courses en respectant un budget et se positionner comme meneur au sein d'un groupe. C'est aussi un temps d'échange privilégié qui n'est possible que sur un groupe restreint, à l'écart du collectif (ancienne cuisine de la Fourmi), voire un moment d'apaisement pour certains jeunes pour qui le collectif peut se montrer pesant au quotidien. L'atelier est proposé entre deux et trois fois par mois par deux éducateurs. Les jeunes sont demandeurs pour participer et sont en général satisfaits de l'activité proposée.

En 2022, plus de 25 ateliers cuisine ont eu lieu, permettant à environ 15 jeunes d'apprendre et de perfectionner leur savoir en cuisine, certains jeunes ayant besoin de faire plusieurs cycles sur l'atelier pour acquérir les connaissances nécessaires à la vie en autonomie.

Ecrit rédigé par

Mr Thomas LEPAGE – Educateur spécialisé

Natation

Et en général, le groupe de jeunes ne pratique pas assez d'activités physiques dans la semaine, et reste énormément présent sur le domaine du Foyer. Cette année, la différence de public au Foyer a fait ressortir des tensions et de l'ennui chez certains de nos jeunes qui se sentaient un peu délaissé en termes d'activités proposées. En effet, nous avons beaucoup de jeunes fragiles qui nous demandent beaucoup de temps et de soins.

Durant cette année 2022, nous avons mis en place une pérennisation de l'activité natation au sein du Foyer des Jeunes.

Tous les mardis soir durant les périodes scolaires, nous nous rendons à la piscine municipale de Troyes des Chartreux, afin d'y pratiquer notre activité.

Un protocole et une organisation ont été mises en place pour cette sortie. L'éducateur part avec un nombre maximum de 5 jeunes sans problématique physique ou médicale. Nous nous y rendons sur le temps du repas du soir afin que tous les jeunes aient quitté l'école ou le travail. Ceci permet également d'éclater le collectif sur le Foyer. Bonnets de bain, des lunettes de natation, ainsi que des jetons pour les vestiaires sont mis à disposition et confiés aux jeunes en partant qu'ils devront nous redonner en bon état lors du retour au Foyer. Nous terminons cette activité avec un dîner convivial entre participants.

Cette activité nous a permis également de nous rendre compte qu'un certain nombre de jeunes ne savaient pas nager et/ou avaient peur de l'eau.

Le Foyer a donc mis en place des leçons de natation afin que ces jeunes aient la chance de pouvoir apprendre et pratiquer la natation, et ainsi de connaître les bienfaits de l'eau. Ces cours se déroulent sur dix vendredis de 19h à 20h avec un maître-nageur à la piscine municipale Lucien Zins à Troyes. Un règlement a été mis en place avec les jeunes, afin qu'ils respectent leurs engagements sur la durée et participent à toutes leurs séances.

Plusieurs objectifs sont à retenir pour cette activité :

- La découverte et apprentissage de la nage ;
- La confiance en soi et le dépassement de soi par rapport à la peur de l'eau ;
- La détente, le bien-être et l'apaisement par l'eau ;
- Pratiquer une activité physique pour se dépenser et développer des compétences physiques ;
- Faire preuve de civisme (politesse, respect des autres et du matériel) ;
- S'ouvrir au monde qui nous entoure…

Sports Nature

Durant tout le long de l'année, nous proposons beaucoup de longues marches dans la forêt ou dans des zones rurales du Département pour les activités des week-ends et des périodes de camp. Ces balades sont très appréciées par le groupe de jeunes qui aime ces moments simples passés à la campagne.

Durant la période des beaux jours, nous proposons également très régulièrement des sorties en vélo pendant les soirées. Nous partons généralement du Foyer pour nous rendre dans les champs proches du site, où nous nous rendons au centre-ville pour nous balader.

Ces deux activités sont idéales pour allier la pratique physique et la détente.

Initiation Boxe

Des cours d'initiation boxe ont été mis en place pour les jeunes volontaires et curieux d'apprendre une nouvelle discipline. Ces séances d'initiation se font en individuel tout comme en collectif, animées par un éducateur sur une durée d'environ une heure.

Le matériel nécessaire à la pratique (gants, casques, cibles de frappe, sac de frappe) est à disposition dans l'espace de « remise en forme ». Une leçon se déroule de cette manière : un échauffement afin de préparer le corps à l'activité (≈ 10 min), plusieurs situations que ce soit l'apprentissage des techniques de base, des enchaînements ainsi que des affrontements légers pour ceux qui veulent (≈40 min), un retour au calme afin de faire baisser le rythme cardiaque et faire un retour sur la séance (≈10 min). Ces séances ont pour but :

- D'apprendre une nouvelle discipline aux jeunes ;
- Les aider à gérer leurs émotions (principalement le stress et la colère) ;
- De faciliter le contact avec l'autre ;
- Améliorer la confiance en soi en repoussant ses limites.

Sur le plan physique, cela permet d'améliorer l'endurance, le cardio ainsi que la capacité respiratoire.

Au fur et à mesure des séances, j'ai pu observer un changement chez les jeunes participant à ces leçons. En effet, ces jeunes avaient plus de facilité à parler, ainsi que plus de facilité à se confier sur les problèmes qu'ils rencontrent à l'école, au travail, dans leurs familles et même au Foyer. Ils ressortent de la séance apaisés, détendus, avec plus de motivation pour les choses qu'ils ont ou auront à surpasser. Sur le plan physique, j'ai pu voir qu'ils se fatiguaient moins vite durant les séances, qu'ils se déplaçaient mieux et géraient mieux leur respiration. Sur le plan cognitif, les jeunes mémorisent de mieux en mieux les différentes techniques apprises lors des séances ainsi que le nom des différentes techniques.

Les jeunes, curieux, viennent généralement d'eux-mêmes afin de découvrir la pratique de la boxe et redemandent par la suite, de continuer les séances. Suite aux résultats des séances d'initiation boxe, ainsi qu'au bon déroulement de l'activité, des séances de jeux d'opposition (initiation lutte, jeux de lutte) seront mis en place.

Les écrits, activités sportives ont été rédigés par

Mr Yarouba CISSE – Moniteur éducateur
Mr Maxime PRUNET- BPJEPS
Mr Samuel PARE – BPJEPS

Projet Foot Convivial
Match intra établissement et intergénérations

Tous les trimestres, a eu lieu une rencontre sportive (Football) opposant les jeunes du Foyer des Jeunes aux éducateurs.

Le but de cette initiative est de sensibiliser les jeunes aux respects des règles d'un sport collectif, de nous rassembler autour d'un objectif commun et de renforcer un esprit d'équipe, d'appartenance.

Pour chaque participation, les jeunes du collectif et des appartements extérieurs s'unissent pour essayer d'arracher une victoire.

Pour chaque édition, les jeunes ont su trouver les ressources pour rivaliser avec les professionnels qui participent sans pour autant gagner le trophée qui revient régulièrement aux éducateurs. Il est remis en jeu tous les trois mois, le challenge étant pour nos adolescents(es) de détrôner les adultes et gagner cette coupe, symbole d'un bon esprit d'équipe partagé.

Nous remarquons une euphorie prononcée à l'approche de chaque événement.

Pour conclure chaque soirée « Foot convivial » un diner pizza est organisé pour remercier les participants. Ce temps nous permet de remettre la coupe à l'équipe victorieuse.

Pour la dernière édition, nous avons invité les collègues et les jeunes adultes du service Hébergement de la Sauvegarde de l'Enfance qui ont joué le jeu et passé un très bon moment à nos côtés.

Ecrit rédigé par

Mr Yarouba CISSE – Moniteur éducateur

Activité atelier vélo

Pour l'année 2023, le Foyer des Jeunes a investi pour la création d'un atelier vélo. Un ancien garage a été aménagé, avec du mobilier de récupération, armoire, compresseur, établis etc... Des outils et un pied d'atelier vélo ont été achetés pour que nous ayons à notre disposition un vrai atelier d'entretien et réparation cycle.

Le but de cet atelier est de faire : participer les jeunes aux réparations nécessaires, de leur apprendre à entretenir le vélo et de savoir quoi faire suivant le problème rencontré afin d'appréhender la route en toute sécurité. Pour certains, au-delà des réparations courantes, il faut dans un premier temps apprendre simplement à faire du vélo, cet apprentissage n'ayant pu être fait dans leur enfance.

En effet, enseigner le vélo, ce n'est pas simplement apprendre à pédaler la maitrise « de l'engin » est une chose la circulation en agglomération une autre.

Le vélo joue un rôle important dans l'accès à l'autonomie et la mobilité : permettre à des jeunes d'apprendre à faire du vélo ou à se perfectionner.

Par ailleurs, ce mode de déplacement peu onéreux, peut jouer un rôle dans les parcours d'insertion pour des publics en difficulté ou travaillant le retour à l'emploi. En effet, nous pensons que la mobilité ne doit pas être un frein à l'emploi ou à l'insertion, que la bicyclette au regard du contexte tant économique qu'écologique va devenir de plus en plus un vecteur d'intégration.

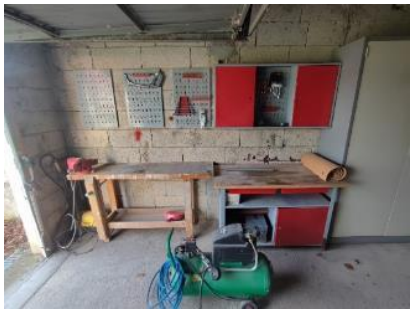

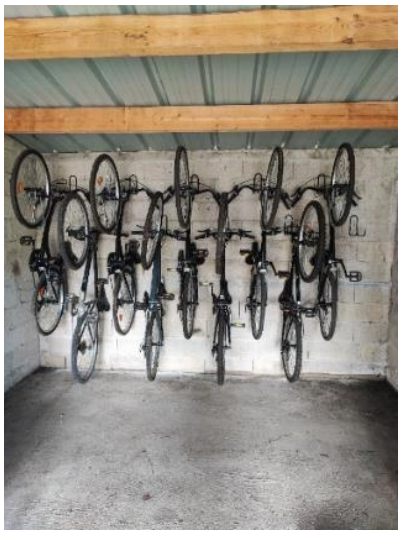

<u>Ecrit rédigé par</u> :

Mr Mickael MARCHAND : Moniteur Educateur

LES MOYENS POUR LES PRISES EN CHARGE

1. <u>Les ressources humaines</u>

a. Tableau des effectifs - répartition ♀/♂ - âge moyen - ancienneté moyenne

	Nombre de salariés	Age moyen (années)	Ancienneté moyenne (années)
FEMMES	12	38	10
HOMMES	16	48	12
TOTAL	28	43,71	11,14

b. Organigramme

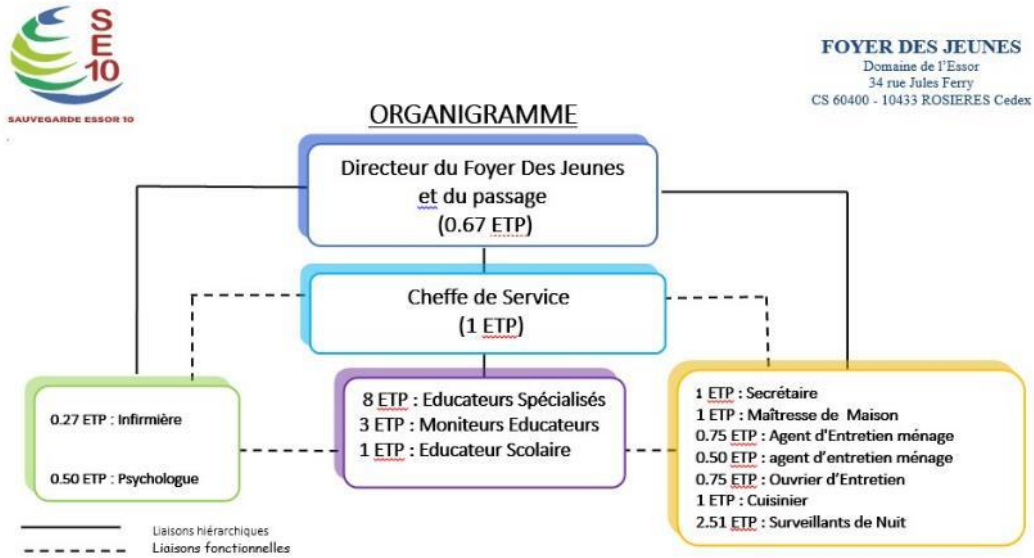

c. Mouvements des personnels

	Nombre d'entrées	Nombre de sorties
FEMMES	15	13
HOMMES	25	25
TOTAL	40	38

	Jours arrêt maladie	Jours accident du travail
FEMMES	293	6
HOMMES	138	47
TOTAL	431	53

Commentaires :

Les ressources humaines à disposition de l'établissement se composent de 27 salariés pour un total de 21,49, équivalent temps plein.

Le bilan social pour la MECS dont une partie des résultats 2022 est présentée ci-dessus se doit d'être commenté au regard du taux d'absentéisme et des mouvements en personnel en découlant, que cela soit en CDD ou CDI.

<u>L'absentéisme</u> :

2021 nous avait amenés à commenter les jours d'absence pour maladie dans le contexte particulier de crise sanitaire, ainsi 295 jours d'arrêt maladie avaient été constatés.

En 2022, la crise sanitaire toujours active a continué à « décimer » nos équipes mais d'autres facteurs plus positifs ont également impacté le nombre de jours d'absence.

Deux collègues ont bénéficié d'un congé maternité et un troisième d'un congé paternité suite à d'heureux évènements.

Ainsi en 2022, nous avons dû compenser 484 jours d'absence pour maladie, dont 53 suite à des accidents du travail.

Ce taux d'absentéisme relativement haut nous a amenés de façon quasi permanente à faire appel à des remplaçants par le biais de contrats à durée déterminée. Cependant, la gestion des absences, mais également de la suractivité, n'a pas profondément impacté la qualité de la prise en charge et ce pour deux raisons différentes :

- Une majorité des remplaçants ayant été appelés à intervenir connaissent notre établissement et parfois les jeunes, ce qui évite de perturber le fonctionnement et d'angoisser nos bénéficiaires ;
- Les titulaires ont été une nouvelle fois volontaires pour compenser les absences, remplacer sur des temps de prise en charge ou venir renforcer les équipes pour, malgré la suractivité, garantir un accueil bienveillant.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cet état d'esprit qui nous permet de nous appuyer sur des salariés engagés ayant un fort sentiment d'appartenance à leur établissement.

Cet investissement professionnel de tous, s'il est bienvenu pose malgré tout le problème des heures supplémentaires effectuées et de la fatigabilité qu'elles induisent.

Cet absentéisme impacte bien évidemment nos dépenses en groupe II, que cela soit au regard du règlement partiel des heures supplémentaires mais également par le versement de la prime de précarité due en fin de CDD. Concernant les 53 jours d'arrêt suite à accident du travail, nous devons préciser qu'ils sont consécutifs à des actes de violence physique de la part de jeunes confiés.

Comme expliqué en début de rapport, nous avons durant cette année été appelés à gérer des passages à l'acte récurant posés par une minorité d'enfants ou jeunes adultes souffrants de troubles du comportement graves.

Malgré des traitements médicamenteux pour certains lourds pour les protéger bien souvent d'eux-mêmes, les membres de l'équipe ont dû s'interposer physiquement, subissant par le fait des violences importantes.

Mouvements du personnel en CDI :

Nous avions en 2021 été appelés à déplorer le départ pour d'autres horizons de notre psychologue, son remplacement malgré nos appels à candidature a été compliqué à trouver, faute de volontaire. La vacance du poste a duré presque six mois, mais fin février une jeune professionnelle a intégré notre équipe. Au regard des besoins exprimés par les adolescents, nous ne pouvons que nous en réjouir.

Nous avons également en 2022 été appelés à accueillir une nouvelle infirmière à temps partiel venant remplacer sa collègue ayant elle aussi décidée de continuer sa carrière sous d'autres cieux.

Pour ce poste d'infirmière comme pour celui de psychologue, les recrutements se sont avérés compliqués, faute de postulant. Les horaires atypiques (en soirée) ont sans aucun doute attiré peu de candidats alors que le besoin du soin se fait fortement ressentir chez les adolescents confiés.

d. Formations.

Formation 2022

Cette année encore l'équipe s'est inscrite dans une dynamique de formation. Ces différents temps de formation ont permis à l'équipe d'acquérir et de développer de nouvelles compétences. Ça permet également aux salariés d'actualiser leurs savoir-faire pour continuer à assurer leurs responsabilités et s'adapter à l'évolution du public que nous accompagnons.

- Formation Secouriste Sauveteur au Travail 14h Mager Pro : 8 salariés ;
- Formation Surveillant de nuit IRTS 273h : 2 salariés ;
- Concevoir et mettre en œuvre un service de placement avec hébergement au domicile familial Actif formation 14h : l'équipe ;
- VAE Educateur Spécialisé IRTS Reims : 2 salariés ;
- Formation PJJ « le fait religieux ou pourquoi et comment ouvrir le dialogue avec les adolescents en quête » 3 jours : 1 salarié ;
- CIDFF colloque « Santé mentale, un regard différent, accompagner vers un mieux-être » 1 jour : 1 salariée ;
- PJJ « Violences sexuelles, accompagner les mineurs auteurs » 2 jours : 4 salariés ;
- Les adolescents placés en MECS sont-ils des adolescents comme les autres ? Association nationale des maisons à caractère social 1 jour : 3 Salariés ;
- CREAI « Projet personnalisé : méthodologie d'élaboration et d'actualisation » 1 jour : 4 salariés ;
- CREAI « Accompagner les personnes avec bientraitance » 1 jour : 1 salarié ;
- CREAI « la juste distance éducative dans les postures professionnelles apprendre à se situer » 1 jour : 1 salariée ;
- Formation « le placement avec hébergement à domicile protéger sans séparer » 3 jours : l'équipe ;
- Association addictions France « Agir afin de prévenir les consommations et les comportements à risque chez les jeunes » 3 jours : 2 salariés ;
- Formation CAFERUIS : 1 salarié ;
- Colloque CDAD : La réforme du code de justice pénale des mineurs : présentation et bilan un an après : 3 salariés ;
- Journée d'étude IRTS Reims « Regards croisés et besoins pluriels » la prostitution et la mise en danger des adolescents placés : 2 salariés ;
- Apprentie Monitrice éducatrice diplômée en 2022 IRTS de Reims.

Participation des salariés du Foyer des Jeunes aux ateliers du Schéma Départemental :

- Accompagner les parcours des jeunes vers l'autonomie : 2 salariés ;
- Mise en œuvre du projet de l'enfant : 2 salariés ;
- Initier et formaliser le partenariat insertion professionnelle : 1 salarié ;
- Enfants confiés en situation de handicap adaptation de l'offre : 1 salariée ;
- Enfants confiés en situation de handicap poursuite et évaluation du diagnostic 2021 : 1 salariée.

En 2022, nous avons pu continuer à développer une politique de formation continue pour de façon individuelle ou collective proposer aux salariés un apport de connaissances en corrélation avec leurs aspirations et les besoins de l'établissement.

Cet investissement dans une démarche continue d'apport de compétence est à nos yeux indispensable pour maintenir un niveau de qualité de la prise en charge au niveau de nos ambitions.

Ecrit Rédigé par

Mme Valérie MILLET - Cheffe de Service

Un terrain d'accueil pour de futurs travailleurs sociaux Stagiaires et Apprentis

Les formations aux métiers du travail social se construisent dans l'alternance entre le terrain de pratique professionnelle et le lieu d'acquisition des compétences plus théoriques pour faire évoluer les situations individuelles ou sociales, il faut développer une pratique qui puisse se reconnaître elle-même par la théorie qui découle de son action. Pour ce faire, l'apprenti doit nourrir son expérience pratique qui éclaire ce qu'il a appris en formation.

L'accueil des stagiaires est inscrit dans le projet d'établissement du Foyer des Jeunes et découle d'une volonté associative. L'Association AASEAA – SE10 est site qualifiant depuis 2011 avec un éducateur qui s'est formé en tant que tuteur référent et donc à disposition des Instituts de Formation pour recevoir les travailleurs sociaux en devenir.

Chaque année, le Foyer des Jeunes accueille des stagiaires ME (Moniteur Educateur), ES (Educateur Spécialisé), CESF (Conseillère en Economie Sociale et Familiale), AES (Accompagnant Educatif et Social), CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et Responsable d'Unité d'Intervention Sociale), BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport).

En 2022, nous avons accueilli 8 stagiaires, nous avons également accueilli sur un après-midi 6 moniteurs-éducateurs en formation à l'IRTS de Reims avec pour objectif de faire connaitre les missions assumées par les salariés en MECS dans le cadre de l'accompagnement à la vie quotidienne.

La rencontre s'est déroulée en 3 parties :

- Nous leur avons fait visiter les locaux puis nous leur avons présenté les jeunes et adultes qui étaient présents ;

- Puis lors d'un entretien, nous avons parlé des missions de la structure, du public accueilli, des projets mis en place et à venir. Nous avons eu un échange sur notre pratique professionnelle avec pour support nos fiches actions ;

- Et pour finir, ils ont eu un échange avec les jeunes présents ainsi que l'équipe éducative.

C'est une expérience intéressante et enrichissante à renouveler. Ils ont été curieux, intéressés et intéressants.

Dans le cadre de la mise en place « d'offre de formation de site qualifiant » avec l'IRTS de Champagne Ardennes, partenaire historique, le choix a été fait de former de nouveaux salariés afin de proposer un accompagnement de qualité en cohérence avec le référentiel métier du stagiaire accueilli. Dans l'équipe, trois éducateurs spécialisés et un moniteur éducateur sont Tuteurs Référents. Il serait intéressant aujourd'hui que d'autres professionnels de la structure se forment à cet accompagnement ou complètent leur formation pour devenir maitres d'apprentissage certifiés.

Ce travail en partenariat avec l'IRTSCA permet au Foyer de se faire connaître des futurs professionnels, de repenser ses interventions au regard des évolutions des référentiels de formation, de maintenir une dynamique de réflexion et de formation au sein de la structure.

Nous avons d'ailleurs participé à la journée Portes Ouvertes en décembre 2022 à l'IRTS afin de nous faire connaitre et faire connaitre l'Association. Nous avons présenté les prestations proposées par les différentes structures auprès des futurs étudiants.

Il y a une réelle volonté d'améliorer l'accueil des stagiaires qui seront les professionnels de demain, par la transmission de nos compétences, l'échange de nos connaissances et une remise en question permanente de leurs accueils.

L'objectif est d'accompagner dans les meilleures conditions possibles les stagiaires qui font le choix de venir dans une MECS avec des adolescents entre 15 et 21 ans. Le tuteur référent est le soutien d'un parcours de professionnalisation en aidant la personne à identifier ses fonctions et responsabilités au sein d'une structure et leurs articulations avec celles de l'ensemble des acteurs intra et extra institutionnels.

Un livret d'accueil permet de présenter la structure et son offre de service ainsi que le déroulé de la prise en charge du stagiaire. Il y est rappelé un devoir de confidentialité.

Un accompagnement avec des temps précis pour effectuer des bilans a été instauré. Un mois après le début de son stage, lors de la réunion d'équipe, il exposera ses objectifs et ses projets. A mi-parcours, un premier bilan sera fait en réunion d'équipe afin de corriger et réajuster ses objectifs. Enfin, un bilan final sera fait lors de la réunion d'équipe.

Le rôle du tuteur de stage est d'accueillir, former et intégrer le stagiaire dans les meilleures conditions possibles afin qu'il puisse acquérir les compétences nécessaires à l'exercice des « métiers du social » ou en tout cas celui de travailleur social en MECS. Ces compétences ne peuvent être uniquement référencées à la maitrise de savoirs et de concepts. La relation à l'autre, le travail en équipe, la mise en place de projets, le travail en partenariat… requièrent des savoir-faire qui ne peuvent s'acquérir en dehors de la pratique.

Avant l'arrivée du stagiaire, un planning lui est remis avec dans un premier temps des horaires calés sur ceux de son tuteur durant une première phase d'observation, puis il est intégré progressivement avec le reste de l'équipe. Au moins une fois par semaine, le stagiaire travaillera avec son tuteur afin de pouvoir faire un point sur son stage, ses demandes, ses questionnements et sur le travail qu'il doit rendre à l'école.

Lors de son bilan intermédiaire et son bilan final en réunion d'équipe, il lui est demandé de fournir son bilan personnel dans un premier temps puis l'équipe donne son avis afin de pouvoir l'évaluer sur le déroulement de son stage et réajuster ses objectifs de travail.

Une rencontre avec son formateur est souvent organisée à mi-parcours ou en fin de parcours afin de faire une évaluation commune et mettre en avant les compétences acquises durant ce stage.

Le stagiaire au Foyer des Jeunes fait partie intégrante de l'équipe éducative. Suivant ses objectifs de stage et en dehors de l'accompagnement quotidien auquel il participe, il peut être amené à avoir des responsabilités, à faire des accompagnements individuels. Ces « délégations de tâches » sont bien évidements travaillés au préalable et se font sous le couvert du référent professionnel.

Il participe avec l'accord des jeunes, leurs familles et des différents partenaires aux audiences auprès du Juge pour Enfants, aux synthèses à l'Aide Sociale à l'Enfance et au STEMO, aux entretiens familles.

Il est présent dans les différentes formations qui sont proposées à l'équipe.

Il lui est proposé de participer aux différents projets mis en place sur la structure mais aussi d'apporter des idées, de monter des projets avec le soutien de l'équipe.

Ecrit rédigé par :

Mme WUERTZ Emilie - Educatrice Spécialisée
Mr RABAHI Malik - Educateur Spécialisé

2. Les ressources matérielles

a. Investissements

Un véhicule neuf places en fin de location bail a été racheté pour venir remplacer un véhicule de même gabarit de plus de 10 ans.

b. Renouvellement de matériels

Une partie du matériel informatique obsolète a été remplacée. Par ailleurs la prise en compte de la sortie du GSMS nous a amené à contrairement à nos prévisions privilégier l'achat de portable au détriment de PC de type tour.

c. Travaux

Les travaux à l'étage du bâtiment accepté au budget pour permettre de renouer les lieux de couchage et des sanitaires n'ont pu être effectués.

Nous avons une nouvelle fois été dans l'obligation de reporter les gros travaux indispensables en attendant la fin de la crise sanitaire et surtout que des entreprises se libèrent pour ce chantier.

Il nous faut toutefois signaler que ces investissements non effectués nous amènent de façon récurrente à faire intervenir le pôle d'entretien associatif ou des entreprises extérieures pour gérer les problèmes de plomberie ou problèmes électriques.

d. Contrôles *(commission de sécurité, contrôle sanitaire, évacuation, CCSCT, financeurs, …)*

	Date	Commentaires
Commission de sécurité	27 octobre 2022	Autorisation de la poursuite de l'activité
Contrôle sanitaire	2 fois par mois Laboratoire d'Analyses	Un résultat négatif sur l'année amenant des actions correctives
Exercice d'évacuation	04/10/2022	RAS mais prévoir un exercice de nuit
Visite CCSTT		
Autres		

II. Demarche d'Amelioration Continue de la Qualite

1. Rappel du Plan d'Amélioration de la Qualité (PAQ) :

Titre	Date de début	Date de fin	Avancement
Amener l'équipe à rechercher l'adhésion des familles au PP du jeune.	01-01-2020	31-12-2022	65%
Sécuriser les dossiers papiers	24-11-2019	31-12-2021	70%
Projet personnalisé	04-01-2021	03-01-2022	100%
créer un outil unique permettant de répertorier les incidents et événements indésirables	02-01-2020	30-03-2022	75%
organiser une opération de communication tous les deux ans	29-02-2020	28-12-2021	80%
Recrée un groupe de travail autour du DUERP	10-09-2020	31-12-2021	80%
associer de façon permanente le jeune à la conception et au suivi de son PP	10-09-2020	31-12-2022	100%
Former l'équipe sur les outils de la loi 2002-2	15-11-2019	31-12-2019	85%
Procédure du projet personnalisé	04-01-2021	03-01-2022	85%
Evaluer le niveau de participation des familles.	01-01-2020	31-01-2022	90%
questionner le besoin de travailler la signalétique sur le site	12-01-2020	30-12-2022	90%
Animer et mener à bien une démarche projet	31-12-2020	15-11-2021	90%
refaire vivre les groupes de paroles des jeunes	30-11-2019	31-10-2022	95%

mettre en place la gazette du foyer et la faire vivre	02-01-2020	31-12-2022	95%
Faire vivre l'outil projet personnalisé	31-10-2019	31-12-2022	95%
Spécifier le rôle de chacun, organisme gestionnaire et structure en lien avec le projet d'établissement	14-12-2020	31-12-2022	100%
Mettre en place une formation sur les droits des familles	14-12-2020	02-12-2022	100%

2. Actions prévues sur l'année par le PAQ

   a. Actions réalisées

- Les travaux autour des Fiches Actions ont été complétés par la prise en compte de nouveaux thèmes.
- Le groupe de suivi du DUERP a actualisé ce document ;
- Un questionnaire de satisfaction pour les jeunes a été créé et distribué ;
- Le groupe d'expression a repris et se réunit de façon satisfaisante de par son rythme et les échanges qui s'y déroulent ;
- Le projet personnalisé de sa conception, à sa mise en œuvre est bien maitrisé par les référents et les jeunes, le suivi garanti par la Cheffe de Service ;
- Les travaux d'identification de la structure sont achevés et ont été inaugurés ;
- Un travail autour de la communication est en cours ;
- Une gazette du Foyer des Jeunes est distribuée, collègues, bureaux, familles ;
- Une porte ouverte a été organisée en 2021, une autre le sera après les travaux en 2023.

   b. Actions réalisées partiellement

- La recherche d'adhésion des familles au Projet Personnalisé a été recherchée mais les pratiques doivent encore être harmonisées et officialisées ;
- Une démarche projet est bien en cours : Villa tremplin/suivi en hébergement familial en fin de séjour/réactiver le statut de site qualifiant associatif. Ces projets restent à l'étude et n'ont pas encore pu être déposés ;
- La création d'un outil unique recensant les incidents est en cours en lien avec une démarche associative.

   c. Actions non réalisées

- Si une formation sur l'accompagnement au retour en famille a bien eu lieu, une spécifique sur le droit des familles comme évoqué en 2021 reste nécessaire ;
- La demande de formation ayant comme thème « gestion et prévention des tensions et conflits » n'a pu avoir lieu ;
- Le questionnaire de satisfaction des jeunes reste à être dépouillé et analysé. Il serait souhaitable qu'il puisse être informatisé ;
- Le questionnaire à destination des familles n'a pas été achevé ;
- Les travaux de rénovation de l'étage ont dû une nouvelle fois être repoussés au regard du contexte géopolitique.

III. CONCLUSIONS DU RAPPORT D'ACTIVITE

1. Points forts
2. Points d'amélioration

Au-delà des actions prévues dans la continuité du plan d'amélioration de la qualité.

- La sécurisation des données individuelles reste à travailler ;
- La place des familles dans la structure se doit d'être encore travaillée ;

2bis. Point non traité et repoussé depuis plusieurs années

Au-delà des actions prévues dans la continuité du plan d'amélioration de la qualité

- **Les travaux de rénovation de l'étage deviennent urgents que cela soit au niveau du respect de l'intimité des adolescents, de la vétusté du système sanitaire et de la mise aux normes du circuit électrique.**

3. Prospectives

Au-delà des objectifs stratégiques et opérationnels travaillés via le plan d'amélioration de la qualité et dans la continuité de celui-ci trois axes forts de progrès sont à l'étude et devront prochainement être intégrés au plan d'action.

- La création du lieu d'accompagnement en semi autonomie offrant un hébergement individuel dans une structure collective **« la villa tremplin »** ;
- La mise en œuvre d'un **suivi en famille en séquentiel ou modelable** pour des mineurs ayant besoin de vérifier leur place au domicile avant la majorité ;

- Acquérir les compétences pour garantir un accueil de qualité pour les stagiaires et apprentis. Favoriser une démarche associative pour **maintenir un niveau d'exigence en lien avec le statut de site qualifiant.**

Association Auboise pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège Social – Domaine de l'Essor - 34 rue Jules Ferry - CS 60400 - 10433 ROSIERES Cedex

Tél : 03.25.45.16.48– Fax : 03.25.45.16.51 - Courriel : contact@se10.fr
Siret 780 350 096 00027 – code APE 8790 A

Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen